

Le CRTA, Centre de Ressources de Techniques Avancées,
Association loi du 1^{er} juillet 1901
SIRET 342 623 105 00026
Organisme de formation N°93840053284
9 Avenue de l'Etang
84000 Avignon
Téléphone : 04 90 13 46 00
Fax : 04 90 13 46 09
E-mail : info@crt-a-avignon.com
Site Web: www.crt-a-avignon.com

L'équipe du CRTA travaille sur 2 départements :

- un département Formation continue et Conseil dirigé par [Michèle Henry](#)
- un département Pôle d'Innovation Technologique animé par [Jean-Pierre GRAFF](#)

Nos collaborateurs et leurs domaines d'expertise respectifs :

- [Michèle HENRY](#) : Ingénierie de la Formation
- [Virginie LARGAUD](#) : Sécurité alimentaire, Management de la Qualité, Management de l'Environnement, Responsabilité sociétale
- [Hélène CALLOT](#) : Management de la Qualité, Management de la Santé et Sécurité au Travail.
- [Bernard BISSO](#) : Management de la Qualité
- [Jean-Pierre GRAFF](#) : Electrotechnique, Automatismes, Habilitations électriques, Gestion de la Sécurité et Outils bureautiques
- [Avec l'adjonction de consultants extérieurs](#)

Le CRTA est certifié ISO 9001; il s'engage sur les compétences de ses intervenants.



INTER,

L'équipe du CRTA a le plaisir de vous présenter son catalogue de formation continue 2012.

Au service des salariés et chefs d'entreprises, elle vous propose des modules axés sur les « Hommes », les « Organisations » et les « Techniques ».

INTRA,

L'équipe du CRTA est aussi à votre écoute pour vous aider à cibler le dispositif le plus adapté à vos projets, parcours individualisé ou groupe.

Pour vous informer de façon pertinente, elle sait :

- Aller vers vous
- Etre disponible
- Faire évoluer le contenu de ses modules
- Vous offrir un contact personnalisé
- Porter la plus grande attention à vos remarques
- Intégrer dans sa démarche votre organisation, culture et éthique
- Et « penser » avec vous l'ingénierie pédagogique.

Elle peut aussi vous accompagner dans la réflexion sur l'adéquation objectifs professionnels/dispositifs de formation (plan, période de professionnalisation et DIF).

Au plaisir de vous rencontrer très prochainement !

Michèle Henry

Directrice du CRTA



Sommaire

Les Hommes

COMMUNICATION ET MANAGEMENT

Se réconcilier avec l'écrit	p 5
Les écrits professionnels	p 6
Communiquer avec efficacité	p 7
Animer et motiver une équipe	p 8
Organiser et animer des interventions	p 9
Faire de l'entretien annuel un réel acte de management	p 10
Méthodes et outils de gestion de projet	p 11

GESTION DE LA FORMATION INTERNE

Gérer la formation et les compétences	p 12
Formation de formateurs occasionnels	p 13
Formation de tuteurs	p 14

La Technique

ELECTRICITE - AUTOMATISME

Les bases de l'automatique	p 15
Les bases de l'électricité	p 16
Les matériels en électrotechnique	p 17
La schématique électrique	p 18
Le diagnostic de panne machines	p 19
L'habilitation électrique : BO - HO	p 20
L'habilitation électrique : B1 - B2V - BR - BC	p 21
L'habilitation électrique : H1 - H2 - HC	p 22
L'habilitation électrique : recyclage B1- B2V - BR - BC	
L'habilitation électrique : recyclage BO - HO	p 23
Le Parcours de l'opérateur-dépanneur	p 24

ENERGIES RENOUVELABLES

Le parcours de formation aux nouvelles énergies	p 25
Le Chauffe-eau Solaire Individuel (CESI)	p 26
Le Système Solaire Combiné et le Plancher Solaire Direct (PSD)	p 27
La Pompe à Chaleur	p 28
Le Solaire Photovoltaïque	p 29
La Chaudière Bois Manuelle	p 30
La Chaudière Bois Automatique	p 31
Le Bois Divisé - La Chaudière Céréale	p 32



L'Organisation

SECURITE ET SANTE AU TRAVAIL

Réglementation	p 33
Responsabilités civiles et pénales en matière de sécurité	p 34
Elaborer le Document Unique d'évaluation des risques professionnels	p 35
Elaborer ses outils d'audit sécurité	p 36
Référentiels sécurité : OHSAS 18001 - UIC - MASE - ILO OSH 2001	p 37
ILO OSH 2001 : Le référentiel de sécurité des TPE/PME	p 38
OHSAS 18001	p 39
Analyser les risques liés aux machines	p 40
Gérer la sécurité des équipements soumis à réglementation	p 41
Gérer le risque atmosphère explosive (ATEX)	p 42
Comment se conformer au nouveaux règlements GHS & REACH	p 43
Sécurisation de la manipulation de produits chimiques dangereux	p 44
Gérer les risques liés aux manutentions manuelles et approche préventive des troubles musculos-squelettiques	p 45
Prévention des risques psychosociaux	p 46

SECURITE ALIMENTAIRE

Hygiène	p 47
HACCP	p 48

QUALITE

Management de la qualité : la norme ISO 9001 v 2008	p 49
Sensibilisation aux différents référentiels : BRC - IFS - ISO 22000 - EUREPGAP	p 50
Référentiel IFS	p 51
La norme ISO 17025	p 52

PARCOURS DE FORMATION

Responsable Qualité, Sécurité, Environnement Adultes en 1 an	p 53
Responsable Qualité, Sécurité, Environnement Adultes en 2 ans	p 54

ENVIRONNEMENT

La norme ISO 14001	p 55
La gestion des déchets	p 56
La réglementation environnementale	p 57

AUDIT

Méthodologie de l'audit interne (selon la norme ISO 19011)	p 58
--	------

DEVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable à la portée de votre entreprise	p 59
--	------

PARCOURS DE FORMATION

Chargé de développement durable et de responsabilité sociétale	p 60
--	------

BULLETIN D'INSCRIPTION ET CONDITIONS GENERALES : pages 61 à 64



Se réconcilier avec l'écrit

Objectifs

- Redécouvrir de façon ludique les règles fondamentales de l'écrit
- Enrichir son vocabulaire
- Ecrire efficacement pour être lu et compris

Contenu

Les règles d'or

- Les catégories de mots
- Les accords verbaux
- Le participe passé
- Les terminaisons à problèmes
- Savoir se relire

Etre un architecte de l'écrit

- Construire une phrase
- Bâtir un paragraphe
- Consolider et structurer avec des titres
- Formaliser un document : typographie et topographie

Trouver le mot juste

- Que veut-on dire ?
- Le vocabulaire spécialisé
- Varier les tournures
- Convaincre avec simplicité

Argumenter

- Articuler : Idées, arguments, exemples

Parcours individualisé possible.

Modules d'auto formation à distance qui peuvent être programmés à l'issue de la formation.

Contactez nous pour connaître les conditions !

Contexte

L'écriture est un acte de la vie quotidienne. Elle est nécessaire dans des situations variées qui concernent aussi bien la vie sociale que professionnelle.

Méthode pédagogique

Chaque participant remet en début de formation le document sur lequel il souhaite travailler. La méthode, participative et ludique, permet de dédramatiser l'écrit et de gagner en efficacité. Les apports théoriques sont suivis de nombreux exercices d'applications et de mises en situation professionnelle. Tout au long de la formation l'apprenant réalise des exercices d'écritures libres et formalisées pour acquérir davantage de fluidité à l'écrit.

Public : Toute personne souhaitant développer et valider ses connaissances en « l'écrit »	Durée : 2 jours 8 et 9 mars 2012 24 et 25 mai 2012 13 et 14 septembre 2012 29 et 30 novembre 2012	Référence : C1 Tarif H.T. : 590 € Groupe de 8 personnes maxi
---	--	--



Les écrits professionnels

<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre des notes : saisir l'essentiel d'une information écrite ou d'un exposé oral • Restituer efficacement une information : rédiger des écrits professionnels structurés • Acquérir des outils pour améliorer ses écrits professionnels 	<p>Contexte</p> <p>L'encadrement intermédiaire, les agents de maîtrise sont de plus en plus sollicités pour rédiger des documents de différentes natures. Cette formation vous permettra de rédiger avec plus de facilité.</p>	
<p>Contenu</p> <p><u>Cerner l'information</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir identifier l'architecture d'une présentation orale ou écrite et repérer les idées clés - Savoir distinguer l'essentiel de l'accessoire - Ecouter et retranscrire l'important - Structurer sa prise de notes <p><u>Les écrits professionnels</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Notes de service - Lettres - Compte-rendu, rapport, note de synthèse - Message e-mail <p><u>Structurer sa pensée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Bâtir un plan d'ensemble et un plan détaillé - Construire ses paragraphes - Adopter un style et une présentation adaptés - Rédiger un document clair, vivant et répondant aux besoins du destinataire 	<p>Méthode pédagogique</p> <p>Exercices. Mises en situation.</p>	
<p>Public</p> <p>Toute personne ayant à rédiger des écrits professionnels</p>	<p>Durée : 2 jours</p> <p>15 et 16 mars 2012 7 et 8 juin 2012 20 et 21 septembre 2012 6 et 7 décembre 2012</p>	<p>Référence : C2</p> <p>Tarif H.T. : 590 € Groupe de 8 personnes maxi</p>



Communiquer avec efficacité

Objectifs	Contexte	
<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience du processus de la communication interpersonnelle • Prendre conscience des limites d'une communication non maîtrisée • S'approprier les principales techniques de communication orale • Se connaître pour mieux gérer la situation de communication. 	<p>Les dysfonctionnements de la communication interpersonnelle sont souvent à la base des gaspillages d'énergie individuelle et collective, du mal être, et de la perte d'efficacité qui en découle. S'inscrire à cette formation c'est faire le choix de progresser dans ce domaine, pour gagner en souplesse et en efficacité dans sa relation aux autres.</p>	
Contenu	Méthode pédagogique	
<p><u>Le schéma de la communication interpersonnelle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La communication interpersonnelle : définition - Emetteur/récepteur - Communication verbale - Communication non verbale : posture, gestes, regard - Processus cognitifs, affectifs, inconscients <p><u>Les techniques de La communication orale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparer : <ul style="list-style-type: none"> o Le contexte : ma situation, l'objectif de mon message, o La nature du contenu : faits, opinions, sentiments o Le public - Donner du sens - Convaincre <p><u>La communication orale : quels outils ?</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La reformulation - Le feed-back - Le choix du registre de l'expression - La bonne compréhension réciproque, s'exprimer et faire s'exprimer l'autre <p><u>La communication orale : quels savoir-être ?</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'écoute active • L'empathie • La prise en compte du besoin de l'autre <p><u>Professionaliser ses échanges : la connaissance de soi</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les mécanismes de l'émotion - Son mode dominant de communication : son "baromètre" de la communication - Ses points forts - Ses axes de progrès 	<p>Mises en situation, exercices permettant de rendre « réflexes » les comportements adéquats et de s'approprier les apports théoriques. La formation exige une forte implication des participants.</p>	
Public	Durée : 2 jours	Référence : C3
<ul style="list-style-type: none"> - Agents de maîtrise ; encadrement intermédiaire- - Encadrement supérieur 	<ul style="list-style-type: none"> 22 et 23 mars 2012 14 et 15 juin 2012 27 et 28 septembre 2012 13 et 14 décembre 2012 	<p>Tarif HT : 590€</p> <p>Groupe de 8 personnes maxi</p>



Animer une équipe

Objectif professionnel

- Gérer et encadrer une équipe

Objectif pédagogique

- Connaître le rôle d'une responsable d'équipe.
- Savoir organiser et animer le travail d'une équipe.
- Savoir communiquer
- Savoir motiver les individus et développer les potentiels.
- Apprendre à maîtriser les situations

Contenu

Comprendre le rôle d'un responsable d'équipe.

- Qu'est-ce que manager ?

Se connaître pour mieux gérer

- Les modes de pensées
- Les comportements préférentiels
- Les différents types de manager

Savoir communiquer pour mieux gérer

- Les différents modes de communication
- L'écoute active
- S'exprimer à l'oral

Organiser et accompagner le travail d'une équipe

- Clarifier les règles du jeu et définir les fonctions
- Fixer les objectifs et négocier les moyens
- Suivre et contrôler, traiter les erreurs
- Evaluer les résultats et apprécier les performances
- Adresser une critique et gérer les conflits
- Informer pour donner du sens à l'action
- Déléguer
- Soutenir la motivation
- Former
- Développer l'autonomie

Ce module peut être complété par les modules C3, C5, C6

Contexte

Le manager de proximité est souvent un expert technique dans son métier. Or, pour convaincre et motiver son équipe, il lui faut aussi développer ses compétences en communication : transmettre un message, donner une consigne, conduire un entretien, gérer un incident, prévenir un conflit... font partie intégrante de son rôle.

Méthode pédagogique

Méthode participative.
Formation qui s'appuie sur les situations professionnelles des participants.
Alternance d'apports théoriques et d'exercices.
Études de cas-jeux de rôles.

Public Chef d'équipe Responsable de service	Durée : 4 jours 8, 9, 22 et 23 février 2012 21, 22 mars 2012 et 4, 5 avril 2012 12, 13, 26 et 27 septembre 2012 21, 22 novembre 2012 et 5, 6 décembre 2012	Référence : C4 Tarif HT : 1300€ Groupe de 8 personnes maxi
--	---	--



Organiser et animer des interventions orales

<p>Objectif professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> Gérer avec efficacité une intervention orale <p>Objectifs pédagogiques</p> <p>A l'issue de la formation, les participants seront capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyser et rectifier si nécessaire leurs attitudes lors d'une présentation orale Maîtriser l'élaboration d'une intervention, sur le fond comme sur la forme Réagir lors de situations délicates <p>Contenu</p> <p><u>Mieux se connaître à l'oral</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Gérer son trac Identifier ses points forts et ses points faibles, et transformer ses derniers en points d'amélioration <p><u>Image de soi</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Développer sa confiance Mieux gérer son stress <p><u>Se préparer à la prise de parole en public</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Travail sur la voix Les attitudes à adopter : position, gestuelle, regard <p><u>Structurer clairement son intervention</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Identifier les caractéristiques de son public Organiser son intervention <p><u>Utiliser les techniques de présentation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> S'appuyer sur des supports <p><u>Faire face à des situations tendues dans l'échange</u></p>	<p>Contexte</p> <p>« Réunionite », temps imparti non respecté, invités non concernés par le sujet traité, improvisation de l'animateur... ne sont que quelques exemples des dysfonctionnements auxquels sont confrontés la plupart des participants à une intervention orale. Faites le choix de l'efficacité et reprenez le contrôle sur vos réunions !</p> <p>Méthode pédagogique</p> <p>Alternance d'apports théoriques et d'exercices Mises en situation-utilisation de la vidéo</p>	
<p>Public</p> <p>Toute personne en charge de la préparation, de l'animation et du suivi d'interventions ou de réunions</p>	<p>Durée : 3 jours</p> <p>13, 14 et 15 février 2012 23, 24 et 25 avril 2012 17, 18 et 19 septembre 2012 26, 27 et 28 novembre 2012</p>	<p>Référence : C5</p> <p>Tarif HT : 975€ Groupe de 8 personnes maxi</p>

Faire de l'entretien annuel un réel acte de management

Objectifs

- identifier les enjeux de l'entretien pour les différentes parties (entreprise, managers, collaborateurs),
- mener des entretiens visant l'autonomie et la responsabilisation des collaborateurs,
- exploiter l'entretien en tant qu'outil de management et de performance pour l'entreprise.

Contenu

Comprendre l'importance de l'entretien annuel

- Les attentes du manager que je suis
- Les attentes du managé que je suis
- Les attentes de mon collaborateur

Adapter l'attitude du manager

- Le sens de l'entretien : définition et orientation
- Les différentes attitudes possibles face au collaborateur
- La recherche du dialogue, de la compréhension réciproque

S'appropriier les étapes de l'entretien

- Susciter l'envie de participer
- Préparer : manager et managé
- Accueillir et présenter
- Revenir sur la réalisation de l'entretien et des objectifs N-1
- S'axer vers le futur, définir des objectifs cohérents et partagés
- Conclure et motiver

Faire vivre l'entretien dans le temps

- Mettre à profit les réussites de l'entretien
- Dépasser l'entretien en le transformant en un acte managérial (compétences, formation, pratiques RH, motivation...)
- Mise en perspective, lien avec l'entretien professionnel.

Contexte

L'entretien annuel est souvent l'unique moment pour évaluer la performance individuelle et collective. En donnant du « sens » et en comprenant l'enjeu de l'entretien pour chacun, les participants seront capables, à l'issue du stage, de mener un entretien avec objectivité, mais aussi d'amener leurs collaborateurs à plus de responsabilisation et d'autonomie.

Méthode pédagogique

Mises en situation, expérimentation des différentes phases de l'entretien pour faciliter l'identification et l'appropriation des thèmes traités.

Public

Encadrement, chefs de service, agents de maîtrise ayant à mener des entretiens annuels d'appréciation.

Durée : 2 jours

26 et 27 mars 2012
4 et 5 juin 2012
22 et 23 octobre 2012
3 et 4 décembre 2012

Référence : C6

Tarif HT : 590€

Groupe de 8 personnes maxi



Méthodes et outils de gestion de projet

Objectifs	Contexte	
<ul style="list-style-type: none"> • Définir les différentes étapes d'un projet • Identifier les termes spécifiques à la gestion de projet • Déterminer les indicateurs nécessaires à la gestion de projet • Définir les documents nécessaires au pilotage de son équipe de projet 	<p>Un des points clés de la réussite d'un projet est le respect des délais. Les causes de retard peuvent être diverses : planification irréaliste, une mauvaise analyse de la demande client, non réajustement en cours de projet par manque d'indicateurs. L'analyse de départ au niveau des différents acteurs du projet est une phase importante. Ses règles sont à respecter, des méthodes et outils sont préconisés.</p>	
Contenu	Méthode pédagogique	
<p><u>Structure du projet</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Problématique de départ : pourquoi travailler en projet ? - Les obstacles majeurs que nous pouvons rencontrer - Les différentes étapes <p><u>Management du projet</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le concept de management de projet - Démarche générale d'un projet <p><u>Décomposition des phases et tâches</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Estimation des différentes tâches - Jalonnement - Planification du projet <p><u>Structure et Pilotage d'un projet</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Outils de pilotage du projet : indicateurs et tableaux de bord - La phase d'initialisation - La phase de préparation - La phase de planification - La phase de pilotage - La phase de bilan 	<p>Le formateur s'attache à illustrer les différentes parties avec des cas concrets tirés d'expériences en milieu industriel.</p>	
<p>Public Responsable production, technicien de production, responsable qualité Toute personne concernée par la gestion d'un projet et sa planification</p>	<p>Durée : 1 jour</p> <p>2 mars 2012 14 juin 2012 9 octobre 2012</p>	<p>Référence : C7</p> <p>Tarif HT : 358 €</p>

Donner un sens au plan de formation dans l'entreprise

Objectif professionnel

Elaborer et mettre en œuvre le plan de formation de l'entreprise en s'appuyant sur les besoins en compétences

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Construire le plan de formation de l'entreprise
- Connaître et utiliser les différents dispositifs de formation
- Rédiger un cahier des charges à destination des organismes de formation
- Evaluer une action de formation

Contenu

Des projets de l'entreprise aux compétences à développer

- La notion de projet
- La gestion des compétences

Identification des besoins de formation professionnelles continue et élaboration du plan de formation

Rappel sur la formation professionnelle continue et la contribution financière des entreprises

Les dispositifs de formation et leur financement

- Le plan de formation
- Le contrat et la période de professionnalisation
- Le droit individuel de formation (DIF)
- Le congé individuel de formation (CIF)
- Le bilan de compétences (BC)
- La validation des acquis de l'expérience (VAE)

Rédaction d'un cahier des charges à destination des organismes de formation

Evaluation d'une action de formation

- Les différents niveaux d'évaluation

Contexte

La notion de compétences est largement utilisée par les acteurs des ressources humaines, de la formation et de la qualité dans les entreprises. La loi relative à la formation continue y fait référence quant aux obligations des employeurs vis-à-vis de leurs employés. Qu'en est-il réellement ?

Méthode pédagogique

Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques.

Public Responsable des Ressources Humaines et Formation, Assistant RH, Responsable Qualité...	Durée : 2 jours 28 et 29 mars 2012 6 et 7 juin 2012 24 et 25 octobre 2012 12 et 13 décembre 2012	Référence : F1 Tarif HT : 650€ Groupe de 8 personnes maxi
---	---	---

Formation de Formateurs occasionnels

Objectif professionnel

Maîtriser les méthodes et techniques permettant de concevoir, préparer, animer et évaluer une action de formation

Objectifs pédagogique

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier le rôle et les missions du formateur interne
- Connaître et formuler les différents objectifs (professionnel, de formation et pédagogique)
- Construire une progression pédagogique
- Créer des conditions qui facilitent l'apprentissage et l'utilisation des compétences acquises
- Evaluer les résultats d'une action de formation

Contenu

Le formateur interne

- Son rôle et ses missions
- Sa place dans l'environnement professionnel

De la fiche de poste à l'élaboration d'un programme de formation

- Le lien et la progression entre les 3 objectifs (professionnel, de formation et pédagogique)
- Leur élaboration

La construction de la progression pédagogique

- La définition des modules et séquence
- La notion de progression

Les différentes méthodes pédagogiques

- Affirmative, démonstrative, interrogative et participative

L'apprentissage des adultes

- Les leviers de motivations
- Les principaux modes d'apprentissage

Les différents niveaux d'évaluation

- L'évaluation pédagogique : acquisitions des apprenants
- L'évaluation des compétences : utilisation des acquisitions
- L'évaluation des performances

Contexte

Les entreprises organisent de plus en plus des formations internes. Le dispositif de la formation professionnelle exige une traçabilité de ces actions. Le CRTA vous propose une action de formation qui vous permettra d'optimiser vos compétences internes et d'élaborer les outils adéquats.

Méthode pédagogique

Alternance d'apports théoriques et d'exercices
Mise en situation

Cette formation peut être complétée par le module « Organiser et animer des interventions » plus axé sur la prise de parole à l'oral.

Public Tout formateur d'entreprise	Durée : 2 jours 1 ^{er} et 2 février 2012 18 et 19 avril 2012 13 et 14 juin 2012 14 et 15 novembre 2012	Référence : F2 Tarif HT : 650 € Groupe de 8 personnes maxi
--	--	--



Formation de tuteurs

Objectifs	Contexte	
<p><u>A l'issue de la formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer l'encadrement et l'accompagnement de : • jeunes en formation en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation • stagiaires ayant à mener un projet en entreprise • salariés visant une qualification <p>Contenu</p>	<p>Les entreprises sollicitent très souvent leurs salariés pour accompagner des jeunes en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ou leurs homologues qui suivent un parcours de formation qualifiant.</p> <p>Dans ces différents contextes, la loi préconise une formation de tuteurs.</p>	
<p><u>Généralités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le tuteur : définition - Les différents niveaux de tutorat : tuteur hiérarchique - tuteur opérationnel <p><u>Le contexte législatif</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le contrat de professionnalisation : définition, règlement, durée du travail, congés payés - Les partenaires concernés : OPCA - DDTEFP - Branche professionnelle - Les systèmes de validation : diplôme, CQP, qualification professionnelle <p><u>Les fonctions principales du tuteur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un référentiel métier et d'un référentiel de compétences permettant de préciser les missions du tuteur, les compétences à mettre en œuvre, l'articulation entre leur tâche d'acteur dans l'entreprise et leur responsabilité de formation, les relations avec l'apprenant, avec les collègues et la hiérarchie, et avec l'organisme de formation. <p><u>Le processus de l'apprentissage</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'élaboration d'une séquence pédagogique - Les méthodes pédagogiques : comment choisir une méthode adaptée à l'objectif fixé <p><u>L'évaluation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce qu'évaluer ? - Evaluer quoi ? 	<p>Méthode pédagogique</p> <p>Alternance d'apports didactiques et d'exercices collectifs et individuels Partage d'expériences</p> <p><i>Cette formation peut être complétée par le module « Organiser et animer des interventions » plus axé sur la prise de parole à l'oral.</i></p>	
<p>Public</p> <p>Toute personne ayant à assumer un rôle de tuteur.</p>	<p>Durée : 2 jours</p> <p>16 et 17 février 2012 16 et 17 avril 2012 10 et 11 octobre 2012 10 et 11 décembre 2012</p>	<p>Référence : F3</p> <p>Tarif H.T: 590€ Groupe de 8 personnes maxi</p>



Les bases de l'automatique

Objectifs

- Décrire le principe de fonctionnement d'un système automatisé
- Identifier les différentes parties d'un système automatisé
- Représenter une donnée selon différents codages
- Analyser la logique d'un système
- Résoudre des problèmes simples
- Identifier des solutions matérielles d'automatisation

Contenu

1. Le principe de fonctionnement d'un automatisme

- Partie commande
- Partie opérative
- Partie utilisateur
- Chaînes fonctionnelles

2. La représentation des données

- Le binaire
- L'hexadécimal
- Les formats (bit, octet, mot, ...)
- Les conversions

3. La formalisation de la logique

- Les opérateurs logiques (NON, ET, OU)
- Les fonctions logiques
- Logique combinatoire (représentation à contacts)
- Logique séquentielle (représentation grafcet)

4. L'automate programmable

- Logique câblée et logique programmée
- Architecture d'un automate
- Principe de fonctionnement en boucle
- Langages de programmation
- La console

Contexte

Les systèmes de production modernes sont constitués d'automatismes mettant fréquemment en œuvre des automates programmables. Le personnel d'exploitation et de maintenance doit comprendre le fonctionnement de ces systèmes afin d'être plus efficace dans ses interventions.

Méthode pédagogique

De nombreux exercices permettent de valider l'apprentissage théorique. De plus, des exemples concrets sont tirés de l'expérience professionnelle des apprenants.

La démonstration de la mise en œuvre d'un petit automatisme permet de concrétiser les explications.

Public	Durée : 1 jour	Référence : A1
Techniciens de maintenance Electriciens Opérateurs de production	12 mars 2012 19 novembre 2012	<u>Tarif H.T. : 245 €</u>



Les bases de l'électricité

Objectifs

- Expliquer l'origine de l'électricité
- Lister et expliquer les grandeurs électriques
- Lister les éléments d'un circuit électrique
- Expliquer le phénomène du courant électrique
- Comparer les différentes formes de courant
- Citer les effets du courant électrique
- Citer les principaux types de composants électriques

Contenu

1. Les grandeurs électriques

- La nature de l'électricité
- La tension (les volts)
- L'intensité (les ampères)
- La puissance et l'énergie (watts et kilowattheure)

2. Les différents types de courants électriques

- Continu
- Alternatif
- Monophasé et triphasé
- Etoile et triangle

3. Le circuit électrique

- La constitution d'un circuit (source, liaison, charge)
- La circulation du courant
- La résistance et la loi d'Ohm
- Les montages (parallèle et série)

4. Les effets du courant électrique

- Effet Joule, le court-circuit
- Effet capacitif
- Effet inductif et ses applications
- L'utilisation de l'énergie électrique

Contexte

Opérateurs de production, techniciens de maintenance, mécaniciens... la compréhension des systèmes électriques améliore la polyvalence du personnel de production et accroît ses performances.

Méthode pédagogique

La formation permet la restructuration des connaissances éparses. Les exercices d'application consolident la compréhension des phénomènes électriques démontrés par ailleurs à l'aide de maquettes.

Public	Durée : 2 jours	Référence : EL1
Techniciens de maintenance Mécaniciens Opérateurs de production	24 et 25 janvier 2012 4 et 5 octobre 2012	<u>Tarif H.T. : 490 €</u>



Les matériels en électrotechnique

Objectifs	Contexte	
<ul style="list-style-type: none"> • Citer les principales familles de matériels d'électrotechnique • Lister les critères de choix pour les principaux matériels dans chaque famille • Déterminer la place d'un matériel dans un circuit électrique • Choisir un matériel adapté dans un catalogue fournisseur • Reconnaître un matériel dans une armoire électrique 	<p>La connaissance des différents matériels d'électrotechnique est importante pour savoir dépanner une machine de production dont le dysfonctionnement est d'origine électrique.</p> <p>L'agent de maintenance doit être capable non seulement d'identifier les équipements défectueux, mais également de choisir des équivalents dans les catalogues fournisseurs.</p>	
Contenu	Méthode pédagogique	
<ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Rappel : la constitution d'un circuit électrique</u> <ul style="list-style-type: none"> • Source, liaisons, charges 2. <u>Les alimentations</u> <ul style="list-style-type: none"> • Le transformateur • Le redresseur • L'alimentation continue 3. <u>Les équipements d'alimentation et de protection</u> <ul style="list-style-type: none"> • Les sectionneurs et les interrupteurs • Les disjoncteurs et les fusibles • Les relais thermiques 4. <u>Les équipements de commande et de sécurité</u> <ul style="list-style-type: none"> • Les relais et contacteurs • Les relais de sécurité • Les contacts de sécurité • Les barrières • Les poussoirs et les commutateurs • Les signalisations 5. <u>Les capteurs</u> <ul style="list-style-type: none"> • Les capteurs tout ou rien (contacts, cellules, détecteurs, ...) • Les capteurs analogiques 6. <u>Le moteur triphasé</u> <ul style="list-style-type: none"> • Principe de fonctionnement • Raccordement (étoile et triangle) 	<p>Les explications du formateur sont complétées par des exercices de choix de matériels dans les catalogues.</p> <p>L'aspect pratique est assuré par la manipulation des équipements sous forme de petits câblages</p>	
Public Techniciens de maintenance Mécaniciens Opérateurs de production	Durée : 2 jours 9 et 10 février 2012 11 et 12 octobre 2012	Référence : EL2 Tarif H.T. : 490€



La schématique électrique

Objectifs

- Analyser le schéma électrique d'une machine de production
- Identifier les matériels représentés sur le schéma
- Etablir la correspondance entre le schéma et la machine
- Réaliser des modifications et des mises à jour sur le schéma

Contenu

1. **Rappel : la constitution d'un circuit électrique**
 - Source, liaisons, charges
2. **Le dossier électrique**
 - Les schémas de principe
 - Les schémas de câblage
 - Les implantations
 - Les nomenclatures
3. **Le schéma de principe**
 - Les modes de représentation (unifilaire, multifilaire)
 - Les symboles et leurs références
 - Les règles de repérage
4. **La méthode d'analyse d'un schéma**
 - Les quatre grandes parties d'un schéma (alimentation, puissance, contrôle, commande)
 - Identification des circuits (source, liaisons, charges)
5. **Applications**
 - Analyse de schémas apportés par les apprenants
 - Création et modification de schémas
 - Etude de schémas classiques

Contexte

Le dépannage des machines de production s'appuie sur de la méthode d'une part, et sur la documentation d'autre part. L'électrotechnicien a donc besoin du dossier électrique de la machine pour améliorer la maintenabilité de celle-ci. Il l'utilise en consultation directe pour dépanner la machine, mais doit également être capable de le tenir à jour par rapport aux évolutions de la machine.

Méthode pédagogique

L'analyse de schémas électriques issus des dossiers machines des entreprises favorise l'atteinte des objectifs. Cette analyse est complétée par des exercices de modification de schémas et de recherche des correspondances entre une armoire et un schéma.

Public	Durée : 2 jours	Référence : EL3
Techniciens de maintenance Mécaniciens, électriciens Opérateurs de production	27 et 28 février 2012 29 et 30 octobre 2012	Tarif H.T. : 490 €



Le diagnostic de panne machine

Objectifs

- Expliquer la méthodologie de diagnostic de pannes
- Exploiter la documentation machine
- Organiser le dépannage en conditions de sécurité
- Etablir un diagnostic sur une panne électrique
- Identifier et dépanner l'élément électrique défaillant

Contenu

1. La constitution d'un circuit électrique

- Source, liaisons, charges

2. Les chaînes fonctionnelles

- La structure d'un système automatisé
- La chaîne d'acquisition
- La chaîne d'action

3. Les techniques de mesures électriques

- Le multimètre
- La mesure de tension
- La mesure de continuité

4. La méthodologie du diagnostic de panne (sur un équipement électrique)

- L'identification de la chaîne fonctionnelle défaillante
- L'analyse des risques et la prévention
- L'utilisation de la documentation machine existante
- La formulation des hypothèses (analyse des modes de défaillance)
- La définition et l'exécution des tests
- Le dépannage

5. Application pratique

- Exercices de diagnostic et de dépannage sur machines en atelier

Contexte

La disponibilité des machines de production est une composante essentielle de la productivité. Pour intervenir efficacement sur les machines, l'emploi de méthodes de dépannage et indispensable.

Méthode pédagogique

L'apprentissage de la méthodologie est complété par l'application pratique des méthodes de dépannage sur machines en atelier.

Public Techniciens de maintenance Mécaniciens, électriciens Opérateurs de production	Durée : 2 jours 22 et 23 mars 2012 29 et 30 novembre 2012	Référence : EL4 Tarif H.T. : 490 €
--	--	---



L'habilitation électrique : BO - H0

Objectifs	Contexte											
<p>Accomplir en sécurité les tâches d'ordre électrique liées à son activité, et, pour ce faire, maîtriser les compétences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les effets du courant électrique sur l'organisme • Evaluer l'importance du risque électrique • Appréhender le mécanisme des accidents électriques 	<p>L'habilitation est la reconnaissance par son employeur de la capacité d'une personne à accomplir en sécurité les tâches d'ordre électrique liées à l'activité professionnelle.</p>											
<p>Contenu</p>	<p>L'habilitation BO, H0 est nécessaire à des non-électriciens pour accéder à des locaux normalement réservés à des électriciens, et pour y mener des travaux d'ordre non-électrique.</p>											
<p>1. <u>Rappels sur les notions d'électricité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les volts et les ampères • Loi d'Ohm, effet Joule • Alternatif et continu 	<p>Méthode pédagogique</p>											
<p>2. <u>Les définitions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les domaines de tension • Les classes de matériels • Indices de protection des enveloppes • Le voisinage 	<p>Un contrôle des connaissances réglementaires validera le niveau d'habilitation auquel le participant pourra prétendre.</p>											
<p>3. <u>Les dangers du courant électrique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les lésions provoquées par le courant • L'influence de l'intensité • L'influence de la durée • L'influence de la résistance • L'influence du trajet • Le mécanisme de l'accident (contacts directs et indirects) • La prévention des accidents, les équipements de protection 	<p><i>Attention</i> <i>La réglementation de l'UTE va évoluer au 1^{er} trimestre 2012. Ce contenu et sa durée seront alors révisés en fonction des modifications.</i> <i><u>Les habilitations obtenues avant le changement seront toutefois validées pour une période de 3 ans</u></i></p>											
<p>4. <u>La réglementation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le décret du 14 novembre 1988 • Le carnet de prescription UTE C18-510 												
<p>5. <u>L'habilitation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition et niveaux • Contraintes, limites et responsabilités des intervenants • Les zones réservées • Le recyclage • Les procédures 												
<p>Public</p> <p>Techniciens de maintenance Electriciens Opérateurs de production</p>	<p>Durée : 1 jour</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="border: none;">3 février 2012</td> <td style="border: none;">21 septembre 2012</td> </tr> <tr> <td style="border: none;">9 mars 2012</td> <td style="border: none;">26 octobre 2012</td> </tr> <tr> <td style="border: none;">6 avril 2012</td> <td style="border: none;">23 novembre 2012</td> </tr> <tr> <td style="border: none;">8 juin 2012</td> <td style="border: none;">17 décembre 2012</td> </tr> <tr> <td style="border: none;">6 juillet 2012</td> <td></td> </tr> </table>	3 février 2012	21 septembre 2012	9 mars 2012	26 octobre 2012	6 avril 2012	23 novembre 2012	8 juin 2012	17 décembre 2012	6 juillet 2012		<p>Référence : H1</p> <p><u>Tarif H.T.</u> : 245 €</p>
3 février 2012	21 septembre 2012											
9 mars 2012	26 octobre 2012											
6 avril 2012	23 novembre 2012											
8 juin 2012	17 décembre 2012											
6 juillet 2012												



L'habilitation électrique : B1-B2V-BR-BC

Objectifs

Accomplir en sécurité les tâches d'ordre électrique liées à son activité, et, pour ce faire, maîtriser les compétences suivantes :

- Identifier les effets du courant électrique sur l'organisme
- Evaluer l'importance du risque électrique
- Appréhender le mécanisme des accidents électriques
- Appliquer les procédures d'intervention dans le cadre de la réglementation

Contenu

1. Rappels sur les notions d'électricité

- Tension, intensité, loi d'Ohm, effet Joule

2. Les définitions

- Les domaines de tension
- Les classes de matériels
- Indices de protection des enveloppes
- La TBT (Très Basse Tension)
- Le voisinage

3. Les dangers du courant électrique

- Les lésions provoquées par le courant
- L'influence de l'intensité
- L'influence de la durée
- L'influence de la résistance
- L'influence du trajet
- Le mécanisme de l'accident (contacts directs et indirects)
- La prévention des accidents, les équipements de protection

4. La réglementation

- Le décret du 14 novembre 1988
- Le carnet de prescription UTE C18-510

5. L'habilitation

- Définition et niveaux
- Contraintes, limites et responsabilités des intervenants
- Les zones réservées
- Le recyclage

6. Les procédures d'intervention

- Travaux et Interventions
- Travaux au voisinage
- La procédure de consignation
- La procédure d'intervention
- Interventions particulières du domaine BT
- Travaux à proximité de canalisations
- Défaut sur un équipement, incendie

Contexte

L'habilitation est la reconnaissance par son employeur de la capacité d'une personne à accomplir en sécurité les tâches d'ordre électrique liées à l'activité professionnelle.

Une habilitation appropriée est nécessaire notamment pour :

- accéder aux locaux réservés aux électriciens
- exécuter des travaux, des interventions, des mesures, des manœuvres
- diriger des travaux, des interventions
- procéder à des consignations.

Méthode pédagogique

Un contrôle des connaissances réglementaire validera le niveau d'habilitation auquel le participant pourra prétendre.

Attention

La réglementation de l'UTE va évoluer au 1^{er} trimestre 2012. Ce contenu et sa durée seront alors révisés en fonction des modifications. Les habilitations obtenues avant le changement seront toutefois validées pour une période de 3 ans

Public	Durée : 2 jours	Référence : H2
Techniciens de maintenance	16 et 17 février 13 et 14 septembre	Tarif H.T. : 490 €
Electriciens	15 et 16 mars 18 et 19 octobre	
Opérateurs de production	26 et 27 avril 15 et 16 novembre	
	14 et 15 juin 13 et 14 décembre	
	12 et 13 juillet	



L'habilitation électrique : H1-H2-HC

Objectifs	Contexte	
<p>Accomplir en sécurité les tâches d'ordre électrique liées à son activité et maîtriser les compétences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les équipements haute-tension • Evaluer l'importance du risque électrique en haute tension • Se familiariser avec les manœuvres en haute tension • Définir les règles de sécurité applicables dans le cadre de la réglementation 	<p>L'habilitation est la reconnaissance par son employeur de la capacité d'une personne à accomplir en sécurité les tâches d'ordre électrique liées à l'activité professionnelle.</p>	
<p>Contenu</p> <ol style="list-style-type: none"> <u>Description du poste HT/BT</u> <ul style="list-style-type: none"> • Alimentations • Protections • Comptage • Types de postes <u>Le poste sous enveloppe</u> <ul style="list-style-type: none"> • Implantation • Transformateur TGBT • Cellules usuelles <u>Le risque électrique</u> <ul style="list-style-type: none"> • L'accident • Les EPI <u>Les manoeuvres et verrouillages</u> <ul style="list-style-type: none"> • Les symboles • La fiche de manoeuvre • Le verrouillage <u>Les opérations en HT</u> <ul style="list-style-type: none"> • Travaux • Consignations • Canalisations 	<p>Une habilitation appropriée est nécessaire notamment pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • accéder aux locaux HT réservés aux électriciens • diriger et exécuter des travaux, des interventions • procéder à des consignations. <p>Méthode pédagogique</p> <p>De nombreux exercices permettent de valider l'apprentissage théorique. De plus, des exemples concrets sont tirés de l'expérience professionnelle des apprenants.</p> <p><i>Attention</i> <i>La réglementation de l'UTE va évoluer au 1^{er} trimestre 2012. Ce contenu et sa durée seront alors révisés en fonction des modifications.</i> <i><u>Les habilitations obtenues avant le changement seront toutefois validées pour une période de 3 ans</u></i></p>	
<p>Public</p> <p>Techniciens de maintenance Electriciens Opérateurs de production</p>	<p>Durée : 1 jour</p> <p>Cette formation vient obligatoirement en complément de la formation B2</p> <p>Dates pour exercices en entreprise : nous consulter</p>	<p>Référence : H3</p> <p>Tarif H.T. : 245 €</p>



L'habilitation électrique : recyclage B1-B2-BR-BC

Objectifs

Accomplir en sécurité les tâches d'ordre électrique liées à son activité et pour ce faire :

- Vérifier le maintien de ses connaissances
- Valider les méthodes utilisées

Contenu

1. Rappels

- Rappel des points fondamentaux, mise à jour des connaissances des personnes habilitées, définition de l'étendue des tâches et secteurs autorisés.

2. Mise à jour des connaissances

En fonction :

- Des nouveaux textes et documents parus
- Des nouveaux équipements utilisés

3. Difficultés sur le terrain

- Revue des difficultés d'application rencontrées par les personnes habilitées

4. Echange d'expériences

- Echange entre participants sur des expériences vécues

5. Exercices de consignation

- Pour rafraîchissement des procédures et de leur application

Contexte

L'habilitation est la reconnaissance par son employeur de la capacité d'une personne à accomplir en sécurité les tâches d'ordre électrique liées à l'activité professionnelle.

Un recyclage est préconisé tous les 3 ans

Méthode pédagogique

- Méthode interactive
- Mise en œuvre de moyens audiovisuels
- Contrôle des connaissances assuré régulièrement au cours du déroulement du stage
- A l'issue de la formation, un avis sur l'aptitude du stagiaire à conserver son titre habilitation sera remis à l'employeur

Attention

La réglementation de l'UTE va évoluer au 1^{er} trimestre 2012. Ce contenu et sa durée seront alors révisés en fonction des modifications.

Les habilitations obtenues avant le changement seront toutefois validées pour une période de 3 ans

Public Techniciens de maintenance habilités Electriciens habilités	Durée : 1 jour 30 mars 2012 29 juin 2012 28 septembre 2012 7 décembre 2012	Référence : H4 Tarif H.T. : 245 €
---	---	--



L'habilitation électrique : recyclage BO - HO

Objectifs

Accomplir en sécurité les tâches d'ordre électrique liées à son activité et pour ce faire :

- Vérifier le maintien de ses connaissances
- Valider les connaissances sur les risques électriques
-

Contenu

1. Rappels

- Rappel des points fondamentaux, mise à jour des connaissances des personnes habilitées, définition de l'étendue des tâches et secteurs autorisés.

2. Mise à jour des connaissances

En fonction :

- Des nouveaux textes et documents parus
- Des nouveaux équipements utilisés

3. Difficultés sur le terrain

- Revue des difficultés d'application rencontrées par les personnes habilitées

4. Echange d'expériences

- Echange entre participants sur des expériences vécues

Contexte

L'habilitation est la reconnaissance par son employeur de la capacité d'une personne à accomplir en sécurité les tâches d'ordre électrique liées à l'activité professionnelle.

Un recyclage est préconisé tous les 3 ans

Méthode pédagogique

- Méthode interactive
- Mise en œuvre de moyens audiovisuels
- Contrôle des connaissances assuré régulièrement au cours du déroulement du stage
- A l'issue de la formation, un avis sur l'aptitude du stagiaire à conserver son titre habilitation sera remis à l'employeur

Attention

La réglementation de l'UTE va évoluer au 1^{er} trimestre 2012. Ce contenu et sa durée seront révisés en fonction des modifications.

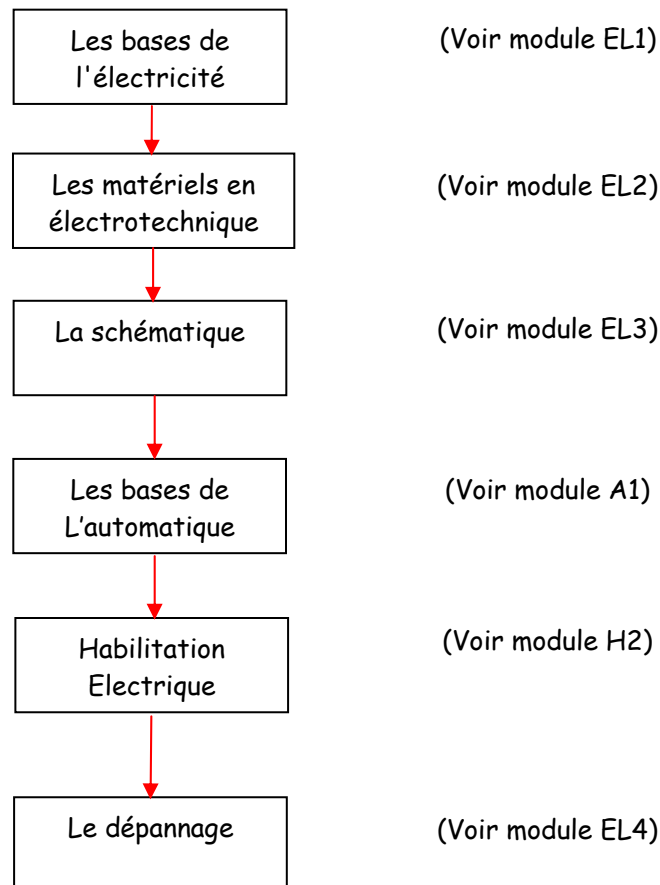
Les habilitations obtenues avant le changement seront toutefois validées pour une période de 3 ans

Public	Durée : 1 jour	Référence : H5										
Personnel habilité BO ou HO	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="border: none;">3 février 2012</td> <td style="border: none;">21 septembre 2012</td> </tr> <tr> <td style="border: none;">9 mars 2012</td> <td style="border: none;">26 octobre 2012</td> </tr> <tr> <td style="border: none;">6 avril 2012</td> <td style="border: none;">23 novembre 2012</td> </tr> <tr> <td style="border: none;">8 juin 2012</td> <td style="border: none;">17 décembre 2012</td> </tr> <tr> <td style="border: none;">6 juillet 2012</td> <td></td> </tr> </table>	3 février 2012	21 septembre 2012	9 mars 2012	26 octobre 2012	6 avril 2012	23 novembre 2012	8 juin 2012	17 décembre 2012	6 juillet 2012		Tarif H.T. : 245 €
3 février 2012	21 septembre 2012											
9 mars 2012	26 octobre 2012											
6 avril 2012	23 novembre 2012											
8 juin 2012	17 décembre 2012											
6 juillet 2012												

Le parcours de l'Opérateur - Dépanneur

Ce parcours est destiné à des opérateurs machines ou à des mécaniciens de maintenance que l'entreprise souhaite faire évoluer vers un poste de dépanneur capable de :

- Lire un schéma électrotechnique
- Réaliser le diagnostic d'une défaillance machine
- Faire une réparation simple sur la partie électrique de l'équipement
- Dialoguer avec les électrotechniciens de maintenance



Le parcours comporte des travaux pratiques sur site client.

Les progrès sont mesurés par l'écart entre un positionnement de départ et une évaluation finale.

Durée du parcours : 11 jours

Nombre minimum de participants : 4

Dates :

EL1	EL2	EL3	A1	H2	EL4
24 et 25 janvier	9 et 10 février	27 et 28 février	12 mars	15 et 16 mars	22 et 23 mars
4 et 5 octobre	11 et 12 octobre	29 et 30 octobre	19 novembre	15 et 16 novembre	29 et 30 novembre



Le parcours de formation aux nouvelles énergies

Objectifs

Permettre à des salariés et/ou demandeurs d'emploi, d'effectuer des installations dans le domaine des énergies renouvelables (solaire thermique, solaire photovoltaïque, bois énergie, pompe à chaleur) et de réaliser :

- Le travail préparatoire à l'installation (préparation de l'outillage, tracé, tuyauté)
- La lecture des plans, schémas
- Les travaux d'installation
- Les réglages, la mise en service
- La clôture du chantier (repli du chantier)
- La réception des installations,

Tout en respectant la réglementation liée à la sécurité et à l'environnement.

Contenu

- 1 : Les notions de base (42h)**
- Mathématiques et physiques (21 heures)
 - Travail en équipe (14heures)
 - L'environnement : chantier vert (7 heures)
- 2 : L'électricité (28h)**
- 3 : Le solaire thermique (70h)**
- 4 : Système solaire combiné (35h)**
- 5 : La pompe à chaleur (70h)**
- 6 : Le photovoltaïque (35h)**
- 7 : Le bois manuel (35h)**
- 8 : Le bois automatique (35h)**
- 9: Le bois divisé - Chaudières céréales (35h)**

Contexte

Face à la crise environnementale, le marché des matériels liés aux nouvelles énergies se développe rapidement. Les entreprises intervenantes dans le domaine des nouvelles énergies sont par conséquent à la recherche de main d'œuvre qualifiée sachant intervenir sur le terrain.

Méthode pédagogique

Le parcours complet se fait par l'alternance des périodes de formation et de travail en entreprise. Les cours théoriques sont illustrés par des applications pratiques sur le matériel.

Chaque module de ce parcours est accessible individuellement par des chefs d'entreprise ou leurs salariés.

Formation qualifiante

Public Détenteurs de CAP (ou plus) dans l'électricité, la plomberie, froid et clim, chauffage ou expérience de 5 ans	Durée : 55 jours 385 heures	Référence : ENR 1 Financement : consulter le CRTA
--	---	---

Le Chauffe-Eau Solaire Individuel (CESI)

<p>Objectifs</p> <p>A la fin de la séquence, le stagiaire sera capable de dimensionner, sélectionner, implanter, installer et mettre en service un Chauffe-Eau Solaire Individuel.</p> <p>Contenu</p> <p><u>Séance généralités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ressources solaires, rayonnement solaire ▪ Approche des différentes utilisations du solaire thermique : Cesi - ssc - ecs collective - piscine ▪ Présentation des aides financières <p><u>Séance le CESI</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Différents système de CESI ▪ Composants et sous-systèmes des installations solaires ▪ Installations solaires et appoints <p><u>Séance conception</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dimensionnement, sélection, choix de l'implantation ▪ Schémas d'installations. <p><u>Séance installation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Montage des installations : ▪ Différentes couvertures, accessoires, étanchéité ▪ Travaux pratiques. <p><u>Séance mise en service</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonctionnement - réglages - point clés d'optimisation. <p>Lors de la formation, le stagiaire vidange une installation et démonte et remonte les capteurs et ses accessoires. Il raccorde les capteurs au ballon. Il raccorde les accessoires de régulation et de sécurité</p>	<p>Contexte</p> <p>Face à la crise environnementale, le marché des matériels liés aux nouvelles énergies se développe rapidement. Les entreprises intervenantes dans le domaine des nouvelles énergies sont par conséquent à la recherche de main d'œuvre qualifiée sachant intervenir sur le terrain.</p> <p>Méthode pédagogique</p> <p>Cours Etude de cas Exercices Travaux pratiques Evaluation</p> <p>Dans le cadre d'une pédagogie active, les stagiaires alternent entre la salle de cours et séances de travaux pratiques. Durant les Travaux Pratiques, les stagiaires installent et démontent du matériel et réalisent les raccordements, la mise en sécurité et la mise en service.</p> <p>L'évaluation comporte l'accès au label QUALI'EnR</p>	
<p>Public</p> <p>Les chefs d'entreprises ou salariés d'entreprises installatrices</p>	<p>Durée : 10 jours</p> <p>Du 21 au 25 mai 2012 Du 18 au 22 juin 2012</p>	<p>Référence : ENR 4</p> <p><u>Tarif H.T.</u> : 1400 €</p>

Système Solaire Combiné (SSC) et le plancher solaire direct (PSD)

<p>Objectifs</p> <p>A la fin de la séquence, le stagiaire sera capable de dimensionner, sélectionner, implanter, installer et mettre en service un Chauffe-Eau Solaire Combiné.</p>	<p>Contexte</p> <p>Face à la crise environnementale, le marché des matériels liés aux nouvelles énergies se développe rapidement. Les entreprises intervenantes dans le domaine des nouvelles énergies sont par conséquent à la recherche de main d'œuvre qualifiée sachant intervenir sur le terrain.</p>	
<p>Contenu</p> <p><u>Séance généralités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ressources solaires, rayonnement solaire ▪ Approche des différentes utilisations du solaire thermique : Cesi - ssc - ecs collective - piscine ▪ Présentation des aides financières <p><u>Séance le SSC/PSD</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Différents système de SSC ▪ Le plancher chauffant ▪ Composants et sous-systèmes des installations <p><u>Séance conception</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dimensionnement, sélection, choix de l'implantation ▪ Schémas d'installations. <p><u>Séance installation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Montage des installations : ▪ Couvertures, accessoires, étanchéité ▪ Travaux pratiques. <p><u>Séance mise en service</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonctionnement - réglages - point clés d'optimisation. <p>Lors de la formation, le stagiaire vidange une installation et démonte et remonte les capteurs et ses accessoires. Il raccorde les capteurs au ballon. Il raccorde les accessoires de régulation et de sécurité</p>	<p>Méthode pédagogique</p> <p>Cours Etude de cas Exercices Travaux pratiques Evaluation</p> <p>Dans le cadre d'une pédagogie active, les stagiaires alternent entre la salle de cours et séances de travaux pratiques. Durant les Travaux Pratiques, les stagiaires installent et démontent du matériel et réalisent les raccordements, la mise en sécurité et la mise en service.</p> <p>L'évaluation comporte l'accès au label QUALI'EnR</p>	
<p>Public</p> <p>Les chefs d'entreprises ou salariés d'entreprises installatrices</p>	<p>Durée : 5 jours</p> <p>Du 9 au 13 juillet 2012</p>	<p>Référence : ENR 5</p> <p><u>Tarif H.T.</u> : 700 €</p>



La Pompe à Chaleur

<p>Objectifs</p> <p>A la fin de la séquence, le stagiaire sera capable d'assembler et de raccorder les différents éléments constituant la pompe à chaleur, en respectant le cahier des charges du constructeur et de mettre en place et de raccorder hydrauliquement son réseau de captage.</p>	<p>Contexte</p> <p>Face à la crise environnementale, le marché des matériels liés aux nouvelles énergies se développe rapidement. Les entreprises intervenantes dans le domaine des nouvelles énergies sont par conséquent à la recherche de main d'œuvre qualifiée sachant intervenir sur le terrain.</p>	
<p>Contenu</p> <p>Séance généralité</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La géothermie profonde et de surface ▪ Notions de récupération d'énergie possible (air, eau, sol) ▪ Réglementation et normes - aides possibles. <p>Séance la Pompe à Chaleur</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Définition de la pompe à chaleur : Présentation des différents systèmes frigorifiques Présentation des différents systèmes de captage Dimensionnement ▪ Principe de fonctionnement d'un système frigorifique : Le cycle froid Les organes de sécurité, de régulation Les différents fluides, la réglementation ▪ Le Captage : Sur nappe, Vertical, Horizontal, Sur air ▪ Le raccordement au réseau chauffage : Echangeur, Ballon de stockage <p>Séance Conception (travaux pratiques) Dimensionnement et différents couplages (schémas)</p> <p>Séance Installation (salle de cours et travaux pratiques) L'outillage et matériel utilisés par le frigoriste :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le tube cuivre et ses assemblages (tube cuivre en puce) - Appareil de mesure et de pesée - Le tube polyéthylène et ses assemblages <p>Séance mise en service (salle de cours et travaux pratiques) Assiste à la mise en route et aux réglages réalisés par une personne habilitée.</p>	<p>Méthode pédagogique</p> <p>Cours Etude de cas Exercices Travaux pratiques Evaluation</p> <p>Dans le cadre d'une pédagogie active, les stagiaires alternent entre la salle de cours et séances de travaux pratiques. Durant les Travaux Pratiques, les stagiaires installent et démontent du matériel et réalisent les raccordements, la mise en sécurité et la mise en service.</p> <p>L'évaluation comporte l'accès au label QUALI'EnR</p>	
<p>Public</p> <p>Les chefs d'entreprises ou salariés d'entreprises installatrices</p>	<p>Durée : 10 jours</p> <p>Du 10 au 14 septembre 2012 Du 8 au 12 octobre 2012</p>	<p>Référence : ENR 6</p> <p>Tarif H.T. : 1400 €</p>



Le Solaire Photovoltaïque

<p>Objectifs</p> <p>A la fin de la séquence, le stagiaire sera capable de monter en intégration des toitures et de raccorder les différents éléments d'une installation photovoltaïque</p>	<p>Contexte</p> <p>Face à la crise environnementale, le marché des matériels liés aux nouvelles énergies se développe rapidement. Les entreprises intervenantes dans le domaine des nouvelles énergies sont par conséquent à la recherche de main d'œuvre qualifiée sachant intervenir sur le terrain.</p>	
<p>Contenu</p> <p>Connaissance du photovoltaïque</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'ensoleillement/le gisement solaire • Le principe du capteur • Les applications • Exemple pratique <p>Constitution d'une installation</p> <ul style="list-style-type: none"> • La surface des panneaux • Le stockage de l'énergie • Le rendement • Les équipements et leur fonction • Etude de cas <p>Installation/Mise en service</p> <ul style="list-style-type: none"> • les schémas • le raccordement des matériels • le câblage (onduleur, protections, ...) • le couplage des panneaux • l'analyse des risques (dangers, EPI, ...), précautions • les différents types de couvertures • les accessoires, l'étanchéité <p>Travaux pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ mise en œuvre d'un cas pratique ▪ Montage et Installation : ▪ sur une installation existante sous couvert du formateur. 	<p>Méthode pédagogique</p> <p>Cours Etude de cas Exercices Travaux pratiques Evaluation</p> <p>Dans le cadre d'une pédagogie active, les stagiaires alternent entre la salle de cours et séances de travaux pratiques. Durant les Travaux Pratiques, les stagiaires installent et démontent du matériel et réalisent les raccordements, la mise en sécurité et la mise en service.</p> <p>L'évaluation comporte l'accès au label QUALI'EnR</p>	
<p>Public</p> <p>Les chefs d'entreprises ou salariés d'entreprises installatrices</p>	<p>Durée : 5 jours</p> <p>Du 5 au 9 novembre 2012</p>	<p>Référence : ENR 7</p> <p>Tarif H.T. : 700 €</p>



La chaudière bois manuelle

<p>Objectifs</p> <p>A la fin de la séquence, le stagiaire sera capable d'assembler et de raccorder les différents éléments constituant la chaudière bois bûche en respectant le cahier des charges du constructeur.</p>	<p>Contexte</p> <p>Face à la crise environnementale, le marché des matériels liés aux nouvelles énergies se développe rapidement. Les entreprises intervenantes dans le domaine des nouvelles énergies sont par conséquent à la recherche de main d'œuvre qualifiée sachant intervenir sur le terrain.</p>	
<p>Contenu</p> <p>Séance généralités Les différentes chaudières bois bûche</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Foyers ▪ Combustions ▪ Cheminées (tirages, dimensionnement, réglementation et règles de l'art) <p>Séance la Chaudière bois bûche</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Principe de fonctionnement ▪ Réglage de la combustion. <p>Séance Conception</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dimensionnement, raccordement au réseau chauffage ▪ Schémas de raccordement, sur collecteur, sur ballon tampon, couplage solaire. <p>Séance Installation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Equipement des accessoires ▪ Raccordement à la cheminée ▪ Raccordement hydraulique au réseau chauffage ▪ Mise en eau. <p>Séance mise en service Assiste à la mise en route et aux réglages réalisés par une personne habilitée.</p>	<p>Méthode pédagogique</p> <p>Cours Etude de cas Exercices Travaux pratiques Evaluation</p> <p>Dans le cadre d'une pédagogie active, les stagiaires alternent entre la salle de cours et séances de travaux pratiques. Durant les Travaux Pratiques, les stagiaires installent et démontent du matériel et réalisent les raccordements, la mise en sécurité et la mise en service.</p> <p>L'évaluation comporte l'accès au label QUALI'EnR</p>	
<p>Public Les chefs d'entreprises ou salariés d'entreprises installatrices</p>	<p>Durée : 5 jours Du 3 au 7 décembre 2012</p>	<p>Référence : ENR 8 Tarif H.T. : 700 €</p>



La chaudière bois automatique

Objectifs

Permettre aux entreprises de prendre en compte le marché du bois par l'acquisition de savoir-faire, permettre de répondre aux souhaits des clients.

Après ces séquences, chaque participant pourra étudier et réaliser des installations de chauffage au bois automatique dans les règles de l'art et pourra se diversifier au niveau de l'activité de l'entreprise.

Contenu

- Contexte environnemental et énergétique
- Propriété physique du bois
- Présentation des différents combustibles
- Présentation de la filière (de la fabrication à l'approvisionnement)
- Rappel des composants d'une installation de chauffage automatique au bois
- Choix technologique
- Conception et dimensionnement d'une installation bois automatique
- Implantation de la chaudière et du silo
- Evacuation des produits de combustion d'une chaudière automatique
- Réglementation
- Présentation des aides financières.

Contexte

Face à la crise environnementale, le marché des matériels liés aux nouvelles énergies se développe rapidement. Les entreprises intervenantes dans le domaine des nouvelles énergies sont par conséquent à la recherche de main d'œuvre qualifiée sachant intervenir sur le terrain.

Méthode pédagogique

Cours
Etude de cas
Exercices
Travaux pratiques
Evaluation

Dans le cadre d'une pédagogie active, les stagiaires alternent entre la salle de cours et séances de travaux pratiques. Durant les Travaux Pratiques, les stagiaires installent et démontent du matériel et réalisent les raccordements, la mise en sécurité et la mise en service.

L'évaluation comporte l'accès au label QUALI'EnR

Public

Les chefs d'entreprises ou salariés d'entreprises installatrices

Durée : 5 jours

Du 14 au 18 janvier 2013

Référence : ENR 9

Tarif H.T. : 700 €



Le bois divisé - La chaudière céréale

<p>Objectifs</p> <p>Cette formation permettra dans le cadre des installations appareils divisés au bois et aux céréales, d'acquérir la connaissance des textes réglementaires, des données techniques, de la maîtrise du dimensionnement, de réaliser des installations de qualité ainsi que l'entretien et le SAV.</p>	<p>Contexte</p> <p>Face à la crise environnementale, le marché des matériels liés aux nouvelles énergies se développe rapidement. Les entreprises intervenantes dans le domaine des nouvelles énergies sont par conséquent à la recherche de main d'œuvre qualifiée sachant intervenir sur le terrain.</p>	
<p>Contenu</p> <p>Bois divisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du dispositif et du label flamme verte • Textes réglementaires • Données techniques du bois énergie La forêt française et son potentiel La représentation du bois énergie dans l'habitat Composition chimique, masse volumique, taux d'humidité, pouvoir calorifique La combustion : rendement, rejet, réglage • Marché Français des appareils divisés • Les différents appareils divisés (foyer ouvert, foyer fermé, inserts, poêle à bois et poêle aux granulés) • Le dimensionnement • L'évacuation des fumées • Type d'installation • La maintenance <p>Céréales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contexte énergétique • Textes réglementaires • Données techniques sur les céréales • Le potentiel Français • Les différents groupes de céréales Composition chimique, masse volumique, taux d'humidité, pouvoir calorifique La combustion : rendement, rejet, réglage Le marché Français • Le fonctionnement d'une chaudière céréales • Le système de stockage • Le dimensionnement • L'évacuation des fumées • Type d'installation • La maintenance 	<p>Méthode pédagogique</p> <p>Cours Etude de cas Exercices Travaux pratiques Evaluation</p> <p>Dans le cadre d'une pédagogie active, les stagiaires alternent entre la salle de cours et séances de travaux pratiques. Durant les Travaux Pratiques, les stagiaires installent et démontent du matériel et réalisent les raccordements, la mise en sécurité et la mise en service.</p> <p>L'évaluation comporte l'accès au label QUALI'EnR</p>	
<p>Public</p> <p>Les chefs d'entreprises ou salariés d'entreprises installatrices</p>	<p>Durée : 5 jours</p> <p>Du 11 au 15 février 2013</p>	<p>Référence : ENR 10</p> <p>Tarif H.T. : 700 €</p>

Réglementation Santé et Sécurité

Objectifs

- Prévenir le risque professionnel
- Eviter les sanctions civiles et / ou pénales
- Organiser une démarche de prévention efficace

Contenu

1. Introduction sur les enjeux juridiques de la prévention des risques professionnels

- Les acteurs de la prévention : gestion des relations, interférences et intérêt
- L'obligation générale de sécurité de l'employeur et les principes généraux de la prévention (PGP)

2. Prévenir le risque professionnel

- Par le contrôle des accidents de travail et des maladies professionnelles (définitions et conséquences).
- Par le respect des obligations et prescriptions :
 - fondement, contenu des obligations et prescriptions.
 - outils de la prévention en entreprise (diagnostic prévention)

3. Eviter les sanctions civiles et pénales

- La responsabilité civile : fondement, personne responsable et engagement de la responsabilité civile ; conséquences et indemnisation
- La responsabilité pénale :
 - fondement du Code du Travail, responsabilités, répression, jurisprudence,
 - fondement du Code Pénal : responsabilités, répression
 - étude d'un cas de jurisprudence, restitution.

4. Organiser une démarche de prévention efficace

- Par la mise en place d'une délégation de pouvoirs
- Par une organisation efficace : diagnostic prévention et système de management de la sécurité
- Conclusion sur la nécessité d'une veille juridique et réglementaire et l'amélioration continue de la santé et sécurité au travail

Contexte

La connaissance de cette réglementation concerne les RQSE, les responsables travaux neufs et maintenance, les responsables opérationnels chargés de définir des outils de gestion conformes à la réglementation.

Méthode pédagogique

Le formateur utilisera une pédagogie participative. Il s'appuiera sur le savoir et l'expérience des participants. Exposés, discussions, études de cas de jurisprudence.

Réponse aux interrogations des stagiaires, évaluation de la formation, suivies des stagiaires.

Documents remis aux stagiaires en fin de session :
Un document sur le programme de la formation,
Un exposé de cas de jurisprudence.

Public Voir contexte	Durée : 2 jours A déterminer	Référence : SST1 Tarif H.T. : 650 €
--------------------------------	--	--

Responsabilités civiles et pénales en matière de sécurité

<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Eviter les sanctions civiles et/ou pénales en santé et sécurité au travail • Responsabiliser le personnel <p>Contenu</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Introduction sur les enjeux juridiques de la prévention des risques professionnels</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'obligation générale de sécurité de l'employeur ✓ Les principes généraux de la Prévention ✓ Le contrôle des accidents de travail et maladies professionnelles ✓ Le respect des obligations et prescriptions 2. <u>L'engagement des responsabilités civiles et/ou pénales</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ La responsabilité civile sans faute et pour faute inexcusable (fondement, personne responsable, engagement, conséquences) ✓ La responsabilité pénale (sur le fondement du Code du travail et sur le fondement du Code pénal, personnes responsables, répression, jurisprudence) 3. <u>La nécessité d'une veille juridique et réglementaire</u> 	<p>Contexte</p> <p>La responsabilité en matière de santé et sécurité au travail est souvent méconnue dans les entreprises. Cependant, en cas d'accident, la responsabilité de chacun, à tous les niveaux hiérarchiques peut être engagée.</p> <p>Méthode pédagogique</p> <p>Apports théoriques Exercices permettant aux stagiaires de s'approprier le contenu.</p>	<p>Public</p> <p>Encadrement, responsables RH et RQSE.</p> <p>Durée : 1 jour</p> <p>A déterminer</p> <p>Référence : SST2</p> <p>Tarif H.T. : 358 €</p>
---	--	--

Réaliser son Document Unique

Conformément au décret du 5 Novembre 2001

Objectifs

- Connaître les exigences du décret du 5 Novembre 2001
- Définir les étapes de la méthodologie
- Constituer le plan d'actions permettant de réaliser le document unique

Contenu

1. Comprendre l'esprit de la réglementation

- Les finalités du décret du 5 Novembre 2001
- Les enjeux du Document Unique
- Les facteurs de réussite

2. L'organisation

- Le cycle de vie du Document Unique
- Le groupe de travail
- Les moyens à mettre en oeuvre
- Les choix stratégiques

3. Identifier les risques

- Différenciation des notions de dangers et de risques
- Les différentes familles de dangers et de situations dangereuses
- Les situations et phases de travail
- Les outils

3. Evaluer les risques

- Fréquence, Gravité
- Matrice de criticité

4. Le plan d'action

- Les types d'actions
- Les contraintes
- La planification et le suivi
- La mise à jour du Document Unique

Contexte

Depuis la parution du décret du 5 Novembre 2001, les entreprises doivent réaliser l'évaluation des risques professionnels et constituer le «document unique d'évaluation des risques». Ce «document unique» est un outil indispensable pour tout chef d'entreprise désirant mettre en oeuvre une politique de santé et sécurité au travail sans l'intégrer dans une démarche de certification.

Méthode pédagogique

L'identification et l'utilisation des différents outils d'évaluation des risques professionnels se réalisent au travers de nombreux exercices et cas concrets.

Des supports vidéo de l'INRS viennent illustrer certains modules. Les textes réglementaires concernant le document unique seront remis aux participants

Public Toute personne chargée de la mise en oeuvre de la sécurité dans son entreprise : Responsable qualité, maintenance, production, chef d'entreprise, responsable, animateur, chargé de sécurité	Durée : 1 jour <hr/> 29 février 2012 18 juin 2012 15 octobre 2012 10 décembre 2012	Référence : SST3 <hr/> Tarif H.T. : 358 €
--	---	--



Elaborer ses Outils d'Audit Sécurité

Objectifs	Contexte
<ul style="list-style-type: none"> • Etre capable de situer le rôle de l'audit dans sa politique Sécurité • Etre capable d'identifier et de mettre en œuvre les différentes étapes de l'audit • Etre capable de faire ressortir les points forts et les pistes d'amélioration de son organisation Santé et Sécurité au Travail 	<p>La mise en place d'un processus d'audit de la santé et de la sécurité peut permettre au chef d'entreprise de réaliser une photo de son organisation Santé et Sécurité au Travail afin de définir un plan d'actions adapté à son entreprise.</p> <p>Il peut également servir au chef d'entreprise dans une démarche d'amélioration continue comme un outil lui apportant une vision globale sur son organisation et lui donner la capacité à maîtriser sa politique SST.</p>
Contenu	Méthode pédagogique
<p>1. <u>Le rôle de l'audit dans une politique de Sécurité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Contexte de la démarche Santé et Sécurité au Travail • Contexte de l'audit • Définition de l'audit et ses principes <p>2. <u>Les exigences de la Sécurité en matière d'audit</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La gestion de la Sécurité réglementaire • La cartographie de son organisation <p>3. <u>Méthodologie de l'audit</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La planification des audits internes et externes • La préparation de l'audit • Le déroulement de l'audit : les différentes étapes • La déontologie de l'auditeur • Le suivi de l'audit <p>4. <u>Les outils utilisés au cours de l'audit</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les grilles d'audit et d'entretien • Les Visites Hiérarchiques de Sécurité • Le rapport d'audit 	<p>Le formateur s'attachera à illustrer les différentes parties avec des cas concrets tirés d'expériences de terrain.</p> <p>Notre démarche s'appuie essentiellement sur la méthode participative et la pédagogie de la découverte. Nous alternons les apports théoriques, les échanges des participants sur leurs pratiques quotidiennes.</p>
<p>Public</p> <p>Toute personne chargée de la mise en oeuvre de la sécurité dans son entreprise :</p> <p>Responsable qualité, maintenance, production, chef d'entreprise, responsable, animateur, chargé de sécurité</p>	<p>Durée : 1 jour</p> <p>14 février 2012 6 avril 2012 4 septembre 2012</p>
	<p>Référence : SST 4</p> <p><u>Tarif H.T. : 358 €</u></p>

Référentiels Sécurité :

OHSAS 18001 / MASE-UIC / ILO OSH 2001

Objectifs	Contexte
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les finalités de ces référentiels • Comprendre les modalités de mise en œuvre des référentiels • Découvrir les rapprochements entre référentiels 	<p>De plus en plus d'entreprises souhaitent mettre en place une politique Santé et Sécurité au Travail.</p> <p>Dans un même temps, de nombreux référentiels permettent de guider les personnes chargées de la mise en place de la Sécurité.</p> <p>Cette journée d'informations permet de découvrir les principaux référentiels existants et d'identifier celui qui peut s'appliquer le mieux à l'activité de votre entreprise.</p>
Contenu	Méthode pédagogique
<p>1. Contexte</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enjeux de la santé et sécurité au travail • Historique et évolutions des référentiels S&ST • Comparaison des différentes approches <p>2. OHSAS 18001</p> <ul style="list-style-type: none"> • La structure de ce référentiel • Les recommandations du référentiel • Les modalités de mise en place d'une politique S&ST avec ce référentiel <p>3. Le référentiel MASE-UIC</p> <ul style="list-style-type: none"> • La structure de ce référentiel • Les recommandations du référentiel • Les modalités de mise en place d'une politique S&ST avec ce référentiel <p>4. Le référentiel ILO OSH 2001</p> <ul style="list-style-type: none"> • La structure de ce référentiel • Les recommandations du référentiel • Les modalités de mise en place d'une politique S&ST avec ce référentiel <p>5. Synthèse de ces référentiels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Leurs conditions de réussite 	<p>Méthode pédagogique</p> <p>Le formateur s'attachera à montrer des exemples illustrant la mise en œuvre de ces référentiels.</p>
<p>Public</p> <p>Toute personne chargée de la mise en œuvre de la sécurité dans son entreprise. Responsable qualité, maintenance, production, technicien bureau d'études</p>	<p>Durée : 1 jour</p> <p>13 février 2012 3 avril 2012 3 septembre 2012</p>
	<p>Référence : SST 5</p> <p>Tarif H.T. : 358 €</p>

ILO OSH 2001 : Le référentiel de Sécurité Des TPE / PME

Objectifs

Etre capable de :

- Définir les exigences du référentiel ILO OSH 2001
- Découvrir les modalités de mise en œuvre du référentiel
- Identifier les conditions de réussites
- Identifier l'organisation à mettre en place pour atteindre ces objectifs

Contenu

1. La Sécurité en entreprise

- Les exigences du Code du Travail
- Obligations légales en matière de S&ST
- Qui est responsable, de quoi est-on responsable ?
- Les enjeux de la Santé et de la Sécurité

2. La politique Sécurité de l'entreprise

- Finalités de la politique Santé-Sécurité au Travail
- Approche humaine, technique et organisationnelle liés aux SMSST

3. Le Guide ILO OSH 2001

- La structure de ce référentiel
- Les recommandations du référentiel
- Les modalités de mise en place d'une politique S&ST avec ce guide
- Le rôle du Document Unique dans ce guide
- La mise en place de l'organisation liée à ce guide
- Comment intégrer la politique Sécurité basée sur ce guide au niveau de sa politique Qualité et/ou Environnementale
- Le référentiel ILO OSH et les exigences légales et réglementaires
- Le référentiel ILO OSH et la gestion des entreprises extérieures

Contexte

Un système de management de la santé et de la sécurité au travail (SMS) est l'expression d'une approche globale et gestionnaire de la prévention des risques professionnels.

L'expérience prouve que l'entreprise a intérêt à établir son propre référentiel, en fonction de ses objectifs en Santé et Sécurité au Travail, en adaptant les référentiels existants. Ce choix est fonction de critères propres à l'entreprise : taille, activité, culture sécurité, existence de systèmes semblables (qualité, environnement)...

Le guide ILO/OHS 2001 a la particularité intéressante d'avoir été adopté par les partenaires sociaux. Il met fortement l'accent sur la participation des salariés et la concertation avec les structures représentatives du personnel.

Méthode pédagogique

Le formateur s'attachera à montrer des exemples illustrant la mise en œuvre de ces référentiels.

Public Toute personne chargée de la mise en oeuvre de la sécurité dans son entreprise. Chef d'entreprise ou son représentant, responsable qualité, maintenance, production, chargé de Sécurité, agents de maîtrise -	Durée : 1 jour 20 février 2012 16 avril 2012 10 septembre 2012	Référence : SST 6 Tarif H.T. : 358 €
---	--	---

OHSAS 18001

Objectifs	Contexte	
<p>Etre capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir les exigences du référentiel OHSAS 18001 • Découvrir les modalités de mise en œuvre du référentiel • Identifier les conditions de réussites • Identifier l'organisation à mettre en place pour atteindre ces objectifs 	<p>Un système de management de la santé et de la sécurité au travail (SMS) est l'expression d'une approche globale et gestionnaire de la prévention des risques professionnels.</p>	
<p>Contenu</p>	<p>La certification OHSAS 18001 est reconnue au niveau international.</p> <p>Ce référentiel est fréquemment utilisé par les entreprises pour organiser leur système de management et améliorer leurs performances en Santé et Sécurité au travail</p>	
<p>1. <u>La Santé et Sécurité en entreprise</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les exigences du Code du Travail • Obligations légales en matière de Santé et Sécurité au Travail • Qui est responsable, de quoi est-on responsable ? • Les enjeux de la Santé et de la Sécurité <p>2. <u>Le pilotage de la démarche Santé et Sécurité au Travail</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie et gestion de projet • Approche humaine, technique et organisationnelle <p>3. <u>La structure du référentiel OHSAS 18001</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Politique de l'entreprise (engagement de la direction, finalité de la politique) • Planification (état des lieux initial, mesure de l'écart par rapport au référentiel), • Mise en œuvre et fonctionnement (ressources, implication du personnel, moyens de maîtrise) • Surveillance et amélioration (outils d'audit et de mesure) • Revue de direction (éléments d'entrée et de sortie) <p>4. <u>Synthèse</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les conditions de réussite • Intégration dans un système de management intégré 	<p>Méthode pédagogique</p> <p>Le formateur s'attachera à montrer des exemples illustrant la mise en œuvre de ces référentiels.</p>	
<p>Public</p> <p>Toute personne chargée de la mise en oeuvre de la sécurité dans son entreprise. Chef d'entreprise ou son représentant, responsable qualité, maintenance, production, chargé de Sécurité, agents de maîtrise -</p>	<p>Durée : 1 jour</p> <p>22 février 2012 17 avril 2012 11 septembre 2012</p>	<p>Référence : SST 7</p> <p>Tarif H.T. : 358 €</p>

Analyser les risques liés aux machines

Objectifs	Contexte	
<ul style="list-style-type: none"> Connaître les exigences de la réglementation machines Identifier les divers risques machines Mettre en œuvre la méthodologie d'analyse de conformité 	<p>Dans toute entreprise et en particulier l'entreprise de production, la maîtrise du risque est un facteur de progrès social et économique. L'utilisation de machines présente des dangers qui doivent être traités dans le document unique. La connaissance des réglementations et des méthodes d'analyse constitue un atout qui favorise la maîtrise des risques liés aux machines.</p>	
<p>Contenu</p> <p><u>1. La réglementation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> La directive sociale pour les utilisateurs (89/655/CEE) La directive machine pour les constructeurs (98/37/CE) <p><u>2. Les risques liés aux machines</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Risques mécaniques Risques électriques Risques liés aux fluides sous pression Risques thermiques <p><u>3. La méthodologie d'analyse dans le cas de l'utilisateur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Prescriptions du code du travail La conformité L'examen des risques Le plan d'action <p><u>4. Les points à vérifier</u></p> <ul style="list-style-type: none"> définition des machines, article R4311-1 et suivants équipements neufs, article R. 4312-1 et suivants maintien en état de conformité, article R. 4322-1 et suivants conditions d'utilisation, article R. 4323-1 utilisation d'équipements mis sur le marché avant le 01/01/93, article R. 4324-1 et suivants 	<p>Méthode pédagogique</p> <p>Le formateur s'attache à montrer des exemples illustrant les différentes séquences de cette formation.</p> <p>A titre d'application pratique, les stagiaires sont amenés à analyser les risques sur une machine en atelier pédagogique.</p>	
<p>Public</p> <p>Chef d'entreprise Responsable ou animateur sécurité</p>	<p>Durée : 1 jour</p> <p>En intra dans vos locaux</p> <p>Dates : nous consulter</p>	<p>Référence : SST 8</p> <p><u>Tarif H.T. :</u> Nous consulter</p>

Gérer les équipements soumis à réglementation

Objectifs

Quelle que soit sa taille, toute entreprise, de par ses locaux, ses moyens de manutentions, ses différents équipements est concernés par la Maintenance réglementaire bien souvent intégrée dans la gestion de la Sécurité.

Pour cela, ce module de formation doit permettre de :

- Réaliser la cartographie des contrôles réglementaires de l'entreprise
- Comprendre les axes de travail vis à vis du Document Unique
- Cibler les actions à mettre en œuvre au niveau de cette Sécurité réglementaire

Contenu

1. Identifier les obligations légales en matière de sécurité

- Code du Travail : les exigences en matière de Sécurité
- Textes applicables en matière d'évaluation des risques
- Les finalités du décret du 5 Novembre 2001 : contraintes réglementaires

2. L'évaluation des Risques Professionnels

- Rappels des principales définitions
- La méthodologie de cotation des risques professionnels
- La cotation et hiérarchisation des risques liés aux contrôles réglementaires

3. Les principaux risques soumis à réglementations

- Les risques liés aux locaux : moyens de secours, lutte contre les incendies, le zonage ATEX, la gestion de la pharmacie de secours,
- Les risques liés aux ateliers de production : les moyens de manutentions (Gestion des chariots élévateurs), les engins de levage (grues, ponts roulants, palans), le bruit, les équipements soumis à pression
- Les risques généraux : risque routier, l'affichage obligatoire, la signalisation spécifique, la gestion du risque chimique (FDS)
- Les risques liés aux salariés : formation obligatoire, documents à fournir et autorisation de travail
- La recherche de solutions vis à vis de ces risques

4. Mesures de prévention à envisager

- L'approche HTO : Humaine - Technique - Organisationnel
- L'intégration de ces mesures dans le plan d'actions
- La budgétisation de ces risques
- La planification de ces contrôles : qui le fait, à quelle période
- La gestion de cette sécurité réglementaire

Contexte

Bien souvent, les contrôles réglementaires sont subis par le chef d'entreprise.

Afin d'anticiper leur coût et leur réalisation, pourquoi ne pas profiter de la mise en place du plan d'actions relatifs au Document Unique pour intégrer ces contrôles dans la politique Sécurité de l'entreprise.

De plus, si vous êtes dans une démarche ISO 9001 ou 14001, cette planification ne peut être que bénéfique pour les différents acteurs et rentre dans le cadre de l'amélioration continue.

Méthode pédagogique

Elle s'appuie sur les pratiques des candidat(e)s, des études de cas, des travaux de groupes, des apports méthodologiques. Le formateur s'attachera à illustrer les différentes parties avec des cas concrets tirés d'expériences en milieu industriel.

Public Toute personne chargée de la mise en oeuvre de la sécurité dans son entreprise, concernée par des déplacements, activités industrielles que de prestations de service - Membres du CHSCT - Salariés- Chef d'entreprise -	Durée : 1 jour 25 juin 2012 22 octobre 2012	Référence : SST 10 Tarif H.T. : 358 €
---	--	--

Gérer le Risque ATmosphère EXplosive (ATEX) dans son entreprise

Objectifs

Destinée à tous les personnels évoluant dans des zones ATEX, cette sensibilisation leur permet de connaître l'environnement dans lequel ils interviendront que ce soit sur vos propres sites, sur sites clients ou sites fournisseurs.

Pour cela, ce module de formation doit permettre de :

- Permettre aux intervenants en zone ATEX de connaître les risques liés aux ATEX
- Connaître les moyens de prévention afférents
- Comprendre les axes de travail de cette démarche vis à vis du Document Unique

Contenu

1. Identifier les obligations légales en matière de sécurité

- Code du Travail : les exigences en matière de Sécurité
- Textes applicables en matière d'évaluation des risques
- Les finalités du décret du 5 Novembre 2001 : contraintes réglementaires

2. Notions de base sur les ATEX

- Qu'est ce qu'une ATEX ?
- Quand peut-on avoir une ATEX ?
- Les ATEX liées aux poussières
- Les ATEX liées au gaz

3. Les grands principes de l'évaluation

- La méthodologie d'évaluation des Atmosphères EXplosives
- L'identification des différentes zones
- Le classement en zones
- L'élaboration du DRPCE et son intégration dans le Document Unique

Contexte

La protection des salariés contre les risques d'explosion est une obligation pour toutes les entreprises.

La Directive précise que : *«l'employeur prévoit, à l'intention de ceux qui travaillent dans des emplacements ou des atmosphères explosives peuvent se présenter, une formation suffisante et appropriée en matière de protection contre les explosions».*

Quelles sont les responsabilités des entreprises ?

L'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour que :

- Lorsque des atmosphères explosives peuvent se former, le milieu de travail soit tel que la tâche assignée puisse s'effectuer en toute sécurité,
- Une surveillance adéquate soit assurée conformément à l'évaluation des risques.

L'exploitant doit :

- Établir un document relatif aux mesures de protection contre les explosions.

<p>Public</p> <p>Toute personne chargée de la mise en oeuvre de la sécurité dans son entreprise. Toute personne concernée par des déplacements aussi bien dans des activités industrielles que de prestations de service - Membres du CHSCT - Salariés travaillant en zones ATEX - Chef d'entreprise -</p>	<p>Durée : 1 jour</p> <p>A déterminer</p>	<p>Référence : SST 11</p> <p>Tarif H.T. : 358 €</p>
---	--	---

Comment se conformer aux nouveaux règlements GHS & REACH

Objectif

- Se préparer à l'entrée en vigueur d'une harmonisation internationale de l'étiquetage de sécurité : GHS (2009-2015)
- Savoir anticiper et gérer les conséquences liées à la mise en application du règlement communautaire REACH (2008-2018)

Contenu

Nouvelle politique internationale en matière de chimie : responsabilisation du secteur industriel

1. Les points clés des nouveaux règlements

- Modification de vos documents de sécurité
 - nouvel étiquetage de vos produits chimiques
 - nouvelle Fiche de Données de Sécurité (FDS)
- Définition de nouvelles règles de classification, emballage et étiquetage
- Nouvelles obligations de transmission d'information pour fabricants et importateurs de substances chimiques

2. Mise en conformité des entreprises

- Délais accordés
- Sécurité d'approvisionnement des substances, préparations chimiques et articles
- Identification du statut et des responsabilités de l'entreprise vis-à-vis de chaque produit chimique

3. Importance des nouveaux règlements dans un contexte de développement durable

Contexte

Fabricant, importateur, distributeur, utilisateur de substances chimiques
- directement ou à votre insu -
Etes-vous concernés par les règlements GHS & REACH ?

REACH va entraîner la disparition de certaines substances chimiques dangereuses.

Comment sécuriser l'approvisionnement de ces substances pour assurer la continuité de votre activité ?

Comment anticiper et limiter l'impact technique, juridique et financier des nouveaux règlements GHS & REACH ?

Méthode pédagogique

Apport de connaissances théoriques

Examen de cas concrets

Confrontation des expériences des participants

Public Toute personne concernée par la mise en application de REACH au sein d'une entreprise	Durée : 1 jour A déterminer	Référence : SST 12 Tarif H.T. : 358 €
--	---	--

Sécurisation de la manipulation de produits chimiques dangereux

Objectifs	Contexte	
<p><u>A l'issue de la formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Acquérir une meilleure connaissance des risques liés à l'utilisation d'un produit chimique afin d'améliorer le niveau de sécurité de chaque poste de travail Se préparer à l'entrée en vigueur d'une harmonisation internationale de l'étiquetage de sécurité GHS (2009-2015) 	<p>Vous êtes utilisateur de produits chimiques dangereux.</p> <p>Comment prévenir le maintien de votre santé et de votre sécurité ?</p> <p>Quelles sont les réactions adaptées en cas d'accident ?</p>	
<p>Contenu</p> <ol style="list-style-type: none"> <u>Moyens de maîtrise du risque chimique</u> <ul style="list-style-type: none"> Mesures de prévention, protection et réparation <u>Constitution d'une documentation sécuritaire adaptée</u> <ul style="list-style-type: none"> Information et sensibilisation du personnel Consultation d'une Fiches de Données de Sécurité Centralisation des données sécuritaires Pharmacie « 1^{ers} secours » <u>Conduite à tenir en cas d'exposition accidentelle</u> <ul style="list-style-type: none"> Annuaire interne actualisé Fiche de contacts médicaux d'urgence <u>Stockage des substances et produits dangereux</u> <ul style="list-style-type: none"> Définition des principaux risques d'incompatibilité Risque chimique et environnement Elaboration d'un guide signalétique <u>Transport de matières dangereuses</u> : 9 classes de risque <u>Règlement européen REACH</u> <u>Systeme Général Harmonisé (GHS)</u> 	<p>Comment se préparer au nouvel étiquetage de sécurité des produits dangereux lié à la mise en place du GHS ?</p> <p>Méthode pédagogique</p> <p>Apport de connaissances théoriques Familiarisation avec les moyens et méthodes mis en œuvre Confrontation des expériences des participants</p> <p><i>IMPORTANT : cette formation vise à réduire l'occurrence et limiter les conséquences des incidents, mais ne se substitue pas aux enseignements théoriques et pratiques concernant le risque industriel</i></p>	
<p>Public</p> <p>Toute personne utilisatrice de produits chimiques ou susceptible d'intervenir en cas d'accident</p>	<p>Durée : 1 jour</p> <p>A déterminer</p>	<p>Référence : SST 13</p> <p>Tarif H.T. : 358€</p>

Gérer les Risques liés aux Manutentions Manuelles et prévention des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)

Objectifs

Sensibiliser les opérateurs à la santé et sécurité au travers d'une réflexion sur la manière dont chacun gère ses activités et notamment lors des tâches nécessitant des manutentions manuelles.

Pour cela, chaque stagiaire devra :

- Comprendre le mécanisme de l'accident au travers des différents critères (Approche HTO : Humaine - Technique - Organisationnelle)
- Savoir identifier les situations dangereuses et comprendre le processus d'évaluation des risques professionnels
- Comprendre les axes de travail (prévention ou protection) définis dans la politique de Management de la Santé et Sécurité de l'entreprise
- Savoir identifier les différents acteurs de la Santé et de la Sécurité et leurs rôles
- Comprendre les critères à prendre en compte au niveau des Gestes et Postures, surtout au niveau des opérations de manutentions manuelles

Contenu

1. Les Risques de Manutentions Manuelles

- La compréhension des accidents par manutention manuelle ou manipulation ainsi que la nature des lésions
- L'étude et la mise en application des bonnes pratiques au niveau des gestes et postures (bonnes pratiques de sécurité et d'économie d'effort)
- Les conséquences et particularités des risques de manutentions

2. La Gestion de ces risques par le Document Unique

- Les exigences légales et réglementaires en matière de Santé et Sécurité au Travail
- La compréhension de la politique Santé et Sécurité de l'entreprise
- La compréhension de l'évaluation des risques professionnels
- L'analyse et la gestion des accidents et surveillance des maladies professionnelles

Contexte

Les manutentions sont à l'origine de plus d'un tiers des accidents du travail. La variété des situations où nous rencontrons ce risque et la difficulté à cerner tous les paramètres qui l'influencent rendent sa maîtrise difficile.

La méthode proposée permettra à l'entreprise de mener une action efficace.

Méthode pédagogique

Le formateur s'attachera à illustrer les différentes parties avec des cas concrets tirés d'expériences en milieu industriel. Il s'appuiera également sur des supports vidéos de l'INRS afin d'aborder certains points. Notre démarche s'appuie essentiellement sur la méthode participative et la pédagogie de la découverte. Nous alternons les apports théoriques, les échanges

Public Toute personne chargée de la mise en oeuvre de la sécurité dans son entreprise : responsable qualité, maintenance, production, chef d'entreprise, animateur, chargé de sécurité, salarié, membres du CHSCT Médecin du Travail	Durée : 1 jour A déterminer	Référence : SST 14 Tarif H.T. : 358 €
---	---	--

Prévention des risques psychosociaux

Objectif

- Identifier les facteurs de risques psychosociaux
- Comprendre les conséquences économiques et humaines dans l'entreprise
- Anticiper ces risques
- Accompagner l'encadrement dans la démarche de prévention

Contenu

1. Approche réglementaire

- Obligations de l'employeur en matière de prévention des risques
- Finalité du décret du 5 novembre 2001

2. Les évolutions organisationnelles et les conséquences

- Sur la santé physique et mentale
- Economiques pour l'entreprise : accidents, maladies professionnelles, absentéisme, turn-over, ...
- Définition des risques psychosociaux

4. Diagnostiquer les risques psychosociaux

- Facteurs à prendre en compte dans l'analyse des risques
- Repérer et analyser les « indicateurs d'alerte »

3. Des outils pour une démarche de prévention

- Etapes clés
- Piloter sa démarche : acteurs, indicateurs, méthode, suivi d'actions
- Un exemple de gestion réussie par une entreprise

Contexte

Depuis une vingtaine d'années, le stress et les risques psychosociaux apparaissent progressivement comme des sujets majeurs de la vie au travail.

En France, ils font l'objet d'une mobilisation forte de l'Etat, des partenaires sociaux et des entreprises.

Les conséquences des risques psychosociaux sont diverses : apparition de pathologies professionnelles (dépressions, maladies psychosomatiques, troubles du sommeil, ...) et survenance d'accidents du travail.

L'organisation du travail est au centre des mesures de prévention nécessaires dans l'entreprise. Rechercher les sources de stress au travail et identifier les modalités d'action possibles sont des points primordiaux pour la maîtrise de ces nouveaux risques professionnels.

Méthode pédagogique

Elle s'appuie sur les pratiques des candidat(e)s, des études de cas, des travaux de groupes, des apports méthodologiques. Le formateur s'attachera à illustrer les différentes parties avec des cas concrets tirés d'expériences en milieu industriel.

Public	Durée : 2 jours	Référence : SST 15
	A déterminer	<u>Tarif H.T. : 650 €</u>

Hygiène

Objectifs	Contexte	
<ul style="list-style-type: none"> Définir les sources d'une contamination microbienne Expliquer les incidences directes ou indirectes d'une contamination sur un produit Identifier les moyens de prévention qui sont les règles d'hygiène à appliquer à son poste de travail Identifier, analyser et juger les situations à risques 	<p>Les bonnes pratiques d'hygiène sont toutes les activités préventives de base nécessaires à la production d'aliments dans des conditions hygiéniques acceptables : lutte contre les nuisibles, état des locaux, entretien et nettoyage, stockage et entreposage des aliments.</p>	
<p>Contenu</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Introduction à l'hygiène</u> <ul style="list-style-type: none"> Définition Enjeux 2. <u>Éléments de microbiologie</u> <ul style="list-style-type: none"> Les microbes Les toxi-infections alimentaires collectives (TIAC) Les facteurs influant le développement microbien 3. <u>Les moyens de prévention</u> <ul style="list-style-type: none"> Le personnel Le milieu Le matériel Les méthodes Les matières premières 4. <u>Le nettoyage et la désinfection</u> <ul style="list-style-type: none"> Définitions Plan de nettoyage Les moyens de contrôle 	<p>Méthode pédagogique</p> <p>Le formateur utilise une méthode magistrale et participative. Exercices d'application. Echanges d'expériences.</p>	
<p>Public Personnel des industries agroalimentaires</p>	<p>Durée : 1 jour 2 février 2012 4 juin 2012 24 septembre 2012</p>	<p>Référence : SA1 <u>Tarif H.T. : 358€</u></p>

HACCP

Objectifs

- Identifier son rôle en tant que membre de l'équipe HACCP
- Identifier les familles de dangers et leurs sources
- Identifier, analyser et juger les situations à risques
- Proposer des actions d'amélioration
- Etablir un plan HACCP
- Sensibiliser une équipe à la démarche

Contenu

1. Les enjeux de l'HACCP

- Réglementaires : règlements, Codex Alimentarius
- Sanitaires
- Commerciaux

2. Les dangers

- Chimiques
- Microbiologiques
- Physiques

3. La méthode HACCP

- Principes
- Les 7 principes et les 12 étapes de la méthode
- La détermination des CCP

4. Les documents

- Règles de rédaction
- Exemples

5. Le lien avec les référentiels existants (IFS, BRC, ISO 26000)

Contexte

La responsabilité des intervenants de la chaîne alimentaire est renforcée avec la nouvelle législation européenne regroupée dans le « paquet hygiène » : ensemble de règlements.

Les entreprises doivent réaliser un Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS) décrivant les mesures prises pour assurer l'hygiène et la sécurité alimentaire de leurs productions vis-à-vis des dangers physiques, chimiques et microbiologiques.

Il est donc nécessaire de mettre en place et de prouver l'application de l'HACCP.

Méthode pédagogique

Le formateur utilise une méthode magistrale et participative.

Echanges d'expériences

Exercices d'application.

Cas pratiques traités durant la formation.

Public Personne ayant pour mission de construire, de mettre en place et d'appliquer le système HACCP	Durée : 2 jours 16 et 17 février 2012 7 et 8 juin 2012 1 et 2 octobre 2012	Référence : SA2 Tarif H.T. : 650 €
--	--	---

Management de la qualité : la norme ISO 9001 v 2008

<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> Connaître les principes et les enjeux du management de la qualité Identifier l'ensemble des exigences de la norme ISO 9001 version 2008 Identifier les actions pour la mise en œuvre et l'amélioration du système de management de la qualité Définir les missions et les responsabilités de la fonction qualité Avoir une vision du processus de certification 	<p>Contexte</p> <p>Un système de management de la qualité a pour objectifs d'améliorer les performances de l'entreprise, de développer les compétences internes du personnel, d'accroître la satisfaction des clients.</p>	
<p>Contenu</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Principes de management de la qualité <ul style="list-style-type: none"> Rappel des concepts de la qualité Les enjeux de la certification et de son application Structure de la norme ISO 9001 v 2008 Management des processus (cartographie, description des processus, pilotage des processus) 2. Exigences de l'ISO 9001 v 2008 <ul style="list-style-type: none"> Responsabilités de la direction Planification de la qualité Gestion du système de management de la qualité Revue de direction Management des ressources Réalisation des produits Conception et/ou développement Achat Activités de réalisation du produit Maîtrise des dispositifs de surveillance Maîtrise des non-conformités Analyse des données-Amélioration continue 3. Actions à mettre en oeuvre <ul style="list-style-type: none"> Carte des processus de l'entreprise Description des processus 	<p>Méthode pédagogique</p> <p>La formation apporte une connaissance sur la norme ISO 9001 "nouvelle version" et elle pose les bases pour initialiser une démarche qualité.</p> <p>Un support de formation est remis à chaque participant, il comprend de nombreux exemples d'application.</p>	
<p>Public</p> <p>Toute personne impliquée dans l'élaboration d'un système de management de la qualité</p>	<p>Durée : 2 jours</p> <p>6 et 7 février 2012 19 et 20 avril 2012 22 et 23 octobre 2012</p>	<p>Référence : Q1</p> <p>Tarif H.T. : 650€</p>

Sensibilisation aux différents référentiels BRC, IFS, ISO 22000 EUREPGAP

Objectifs

- Identifier les particularités des différents référentiels existants concernant la sécurité alimentaire
- Expliquer les grandes lignes de chacun des référentiels
- Identifier le processus de certification selon ces référentiels
- A l'issue de la formation, identifier le référentiel le mieux adapté à la situation de l'entreprise

Contenu

1. **Les différents référentiels sur la sécurité alimentaire**
 - Les grandes lignes du référentiel BRC
 - Les grandes lignes du référentiel IFS
 - Les grandes lignes du référentiel ISO 22000
2. **Le processus de certification**
 - La fréquence
 - Le coût
 - Les organismes
3. **Avantages et inconvénients de chacun des référentiels**
4. **Liens avec les référentielles qualités et environnement**
 - Lien avec l'ISO 9001
 - Lien avec l'ISO 14001

Contexte

A ce jour de nombreux référentiels concernant la sécurité alimentaire existent sur le marché. Chaque donneur d'ordre a sa propre préférence mais lequel choisir et surtout lequel est le mieux adapté à son entreprise ?
Qu'elles sont les valeurs ajoutées pour l'entreprise ?

Méthode pédagogique

Le formateur utilise une méthode magistrale et participative.

Des formations spécifiques à chaque référentiel peuvent être dispensées.

Public Responsable qualité Directeur	Durée : 1 jour 27 février 2012 20 avril 2012 8 octobre 2012	Référence : Q2 <u>Tarif H.T. : 358 €</u>
---	---	---

Référentiel IFS

Objectifs	Contexte	
<ul style="list-style-type: none"> Connaître les principes et les enjeux du référentiel IFS (International Food Standard) version 5 Identifier l'ensemble des exigences de l'IFS Identifier les actions pour la mise en œuvre et l'amélioration du système de management de la qualité Avoir une vision du processus de certification 	<p>Le système de management de la qualité IFS a pour objectifs d'améliorer les performances de l'entreprise, de développer les compétences internes du personnel, d'accroître la satisfaction des clients. C'est un référentiel d'audit des fournisseurs d'aliments à marques de distributeurs qui est imposé aux producteurs par de nombreux distributeurs, notamment en France.</p>	
<p>Contenu</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Contexte et législation européenne</u> 2. <u>Exigences de l'IFS : les 5 chapitres du référentiel</u> <ul style="list-style-type: none"> Responsabilités de la direction Système de management de la qualité Gestion des ressources Process de fabrication Mesures, analyse et amélioration Intégration du plan HACCP et des bonnes pratiques hygiéniques 3. <u>Evaluation dans le cadre de la certification</u> <ul style="list-style-type: none"> Système de notation KO et non-conformités majeures Conditions de délivrance du certificat 4. <u>Modalités de certification</u> <ul style="list-style-type: none"> Organismes certificateurs Audit initial, complémentaire et de renouvellement Plan d'actions en réponse au rapport d'audit 5. <u>Etude de cas pratiques</u> 	<p>Méthode pédagogique</p> <p>La formation apporte une connaissance sur le référentiel IFS version 5 et elle pose les bases pour initialiser une démarche de certification. Un support de formation est remis à chaque participant, il comprend de nombreux exemples d'application.</p>	
<p>Public Responsable qualité Directeur</p>	<p>Durée : 1 jour</p> <p>13 mars 2012 29 mai 2012 26 octobre 2012</p>	<p>Référence : Q3</p> <p>Tarif H.T. : 650 €</p>

Management de la qualité : la norme ISO 17025

<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> Connaître les principes et les enjeux du management de la qualité Identifier l'ensemble des exigences de la norme ISO 17025 version 2005 Identifier les actions pour la mise en œuvre et l'amélioration du système de management de la qualité Définir les missions et les responsabilités de la fonction qualité Avoir une vision du processus d'accréditation <p>Contenu</p> <p>1. <u>Accréditation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Définition Finalité Processus d'accréditation (audits) COFRAC <p>2. <u>Système de management de la qualité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Principes Rôle de l'amélioration continue approche PDCA <p>3. <u>Exigences de la norme ISO 17025</u></p> <ul style="list-style-type: none"> La partie management (l'organisation, rôle de la direction, politique et objectifs, la documentation, le développement d'outils de suivis et d'analyse : tableaux de bord, indicateurs...) La partie technique (le personnel, les équipements, les méthodes d'analyse et d'essai, les produits en essai, la métrologie, les incertitudes) L'intégration à l'ISO 9001 	<p>Contexte</p> <p>Dans un contexte fortement concurrentiel, les laboratoires d'étalonnages et d'essai doivent prouver leur compétence et montrer qu'ils sont capables de produire des résultats fiables. Mettre en place une démarche d'accréditation, c'est se confronter à la difficulté de s'organiser pour répondre aux exigences de la norme ISO 17025.</p> <p>Méthode pédagogique</p> <p>La formation apporte une connaissance sur la norme ISO 17025 et elle pose les bases pour initialiser une démarche qualité. Un support de formation est remis à chaque participant, il comprend de nombreux exemples d'application.</p>	
<p>Public Responsables de laboratoire, assistants qualité et techniciens de laboratoire</p>	<p>Durée : 1 jour</p> <p>28 février 2012 10 mai 2012 17 septembre 2012</p>	<p>Référence : Q4</p> <p>Tarif H.T. : 358 €</p>

Responsable Qualité, Sécurité, Environnement Adultes : titre homologué niveau 2 formation en 1 an

Objectifs	Contexte
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Permettre à des salariés et demandeurs d'emploi, responsable, assistant, animateur, coordinateur dans un des 3 domaines, Qualité/Sécurité/Environnement de formaliser, compléter et valider leur savoir-faire par un titre homologué niveau 2 (= BAC + 4). 	<p><u>Le titre présente 5 unités :</u></p> <p>Management de la Qualité. Management santé et sécurité au travail. Management environnemental. Management intégré Management Projet-</p> <p>D'une durée totale de formation de 591.5 heures réparties entre le septembre 2012 et juin 2013</p>
Contenu	Méthode pédagogique
<p>Unité 1 : Management de la qualité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les enjeux de la qualité - La présentation globale et synthétique de la norme iso 9001 v 2008 - L'approche processus/cartographie - Le processus relatif aux clients - Les achats - La conception et développement - La satisfaction client - La métrologie <p>Unité 2 : Management Santé et Sécurité au travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les enjeux, les principes et les référentiels SST - La réglementation SST - L'évaluation des risques professionnels - Les outils de diagnostic SST - Le CHSCT, l'analyse des accidents - Le plan de prévention, les protocoles de chargement - Les formations obligatoires - <p>Unité 3 : Management environnemental</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les principes du management environnemental et présentation de la norme ISO 14001 - La politique environnementale - La réglementation environnementale - L'analyse environnementale, les situations d'urgence - La communication environnementale (interne et externe) <p>Unité 4 : Management intégré</p> <ul style="list-style-type: none"> - La maîtrise des documents et des enregistrements - Les objectifs, indicateurs et tableaux de bord - La gestion des ressources humaines - Les principes de l'amélioration continue - L'audit interne - Les méthodes et outils intégrables dans un système de management QSE - La politique QSE et la revue de direction - Le développement durable - Le système de management intégré <p>Unité 5 : Management (Projets-Outils)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le management et la communication - La sécurité alimentaire - Les outils informatiques - Les bases en comptabilité - Les outils statistiques - La problématique de la gestion de production - La gestion de projet - La maintenance des équipements et installations 	<p>La formation concilie face à face pédagogique en centre de formation et travaux personnels chez soi. Les apports théoriques sont suivis de nombreux exercices progressifs et de mises en situation dans les conditions des concours présentés. Le suivi, personnalisé, se fait en entreprise, en centre et par courrier électronique.</p>
<p>Public</p> <p>Etre titulaire d'un diplôme bac+3 ou titre N2 dans un domaine des domaines QSE, ou une expérience de 3 ans dans les domaines du QSE</p>	<p>Durée : 591.5 heures</p> <p>De septembre 2012 à juin 2013</p>
	<p>Référence : PF1</p> <p>Tarif H.T. : 15€HT/heure</p>



Responsable Qualité, Sécurité, Environnement Adultes : titre homologué niveau 2

Formation en 2 ans

Objectifs

- Permettre à des salariés et demandeurs d'emploi, d'acquérir des compétences dans les domaines de la qualité, sécurité et environnement et présenter un titre homologué niveau 2 (BAC + 4).

Contenu

Unité 1 : Management de la qualité

- Les enjeux de la qualité
- La présentation globale et synthétique de la norme iso 9001 v 2008
- L'approche processus/cartographie
- Le processus relatif aux clients
- Les achats
- La conception et développement
- La satisfaction client
- La métrologie

Unité 2 : Management Santé et Sécurité au travail

- Les enjeux, les principes et les référentiels SST
- La réglementation SST
- L'évaluation des risques professionnels
- Les outils de diagnostic SST
- Le CHSCT, l'analyse des accidents
- Le plan de prévention, les protocoles de chargement
- Les formations obligatoires

Unité 3 : Management environnemental

- Les principes du management environnemental et présentation de la norme ISO 14001
- La politique environnementale
- La réglementation environnementale
- L'analyse environnementale, les situations d'urgence
- La communication environnementale (interne et externe)

Unité 4 : Management intégré

- La maîtrise des documents et des enregistrements
- Les objectifs, indicateurs et tableaux de bord
- La gestion des ressources humaines
- Les principes de l'amélioration continue
- L'audit interne
- Les méthodes et outils intégrables dans un système de management QSE
- La politique QSE et la revue de direction
- Le développement durable
- Le système de management intégré

Unité 5 : Management (Projets-Outils)

- Le management et la communication
- La sécurité alimentaire
- Les outils informatiques
- Les bases en comptabilité
- Les outils statistiques
- La problématique de la gestion de production

Contexte

Le titre présente 5 unités :

Management de la Qualité.
Management santé et sécurité au travail.
Management environnemental.
Management intégré
Management Projet-
D'une durée totale de formation de 591.5 heures réparties entre le septembre 2012 et juin 2014

Méthode pédagogique

La formation concilie face à face pédagogique en centre de formation et travaux personnels chez soi. Les apports théoriques sont suivis de nombreux exercices progressifs et de mises en situation dans les conditions des concours présentés. Le suivi, personnalisé, se fait en entreprise, en centre et par courrier électronique.

Des heures sont réservées à la réflexion et élaboration des projets confiés par les entreprises partenaires.

Public	Durée : 1050 heures	Référence : PF2
Etre titulaire d'un BAC+2 ou d'un titre Niveau 3	De mai 2012 à mai 2014	Tarif H.T. : 15€HT/heure Contacter le C.R.T.A. pour la prise en charge des contrats de professionnalisation



La norme ISO 14001

Objectifs

- Conduire la mise en place d'un système de management environnemental
- Identifier les enjeux d'un système de management environnemental
- Identifier les exigences du référentiel et transposer ces exigences à l'organisation et à l'activité de l'entreprise
- Identifier l'approche réglementaire et le contenu d'une analyse environnementale

Contenu

1. Introduction

- Définition d'un SME
- Enjeux et apports d'un SME
- Présentation des référentiels ISO 14001 et ISO 14052

2. La politique environnementale

- Responsabilités de la direction

3. La planification (analyse environnementale)

- Identification des aspects environnementaux significatifs (approche processus et risque)
- Exigences légales et autres exigences environnementales
- Objectifs, cibles et programmes de management environnemental (vocabulaire et définition)

4. La mise en oeuvre du SME et le fonctionnement

- Ressources (technologiques, financières...)
- Compétences internes (former et sensibiliser)
- Communication interne, externe
- Gestion de la documentation
- Maîtrise opérationnelle
- Gestion des situations d'urgences

5. Contrôle et action corrective

6. Mesure, efficacité et amélioration du SME

- Résultats et atteinte des objectifs
- Indicateurs
- Audits
- Revue de direction
- Amélioration continue

Contexte

Le respect de l'environnement est aujourd'hui une priorité pour un grand nombre d'entreprise.

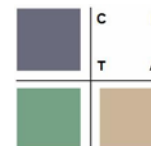
La mise en place d'un système de management environnemental permet de structurer la gestion de l'environnement.

La norme ISO 14001 est un outil permettant de construire un système de management de l'environnement visant à maîtriser les impacts des activités, produits ou services des entreprises cherchant à atteindre et à démontrer un bon niveau de performance environnementale.

Méthode pédagogique

Méthode magistrale et participative. Chacune des exigences de la norme est traitée en détail avec pour chacune les principales difficultés d'interprétation. Les présentations sont complétées par des exemples concrets, par des recommandations et par une série d'outils.

<p>Public</p> <p>Toute personne ayant à mettre en place la démarche ISO 14001 et l'analyse environnementale</p> <p>Directeur et responsable Q.-E.</p>	<p>Durée : 2 jours</p> <p>26 et 27 mars 2012 4 et 5 juin 2012 24 et 25 septembre 2012</p>	<p>Référence : EN1</p> <p>Tarif H.T. : 590€</p>
--	--	---



La gestion des déchets

<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expliquer l'importance de la gestion durable des déchets • Adopter les bonnes pratiques concernant la gestion des déchets • Connaître la réglementation applicable aux déchets • Réaliser le suivi administratif (BSDD, registre déchets...) <p>Contenu</p> <p>1. Introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définitions • Quelques chiffres • Les différents acteurs et leurs missions <p>2. Les déchets</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les catégories de déchets • La nature des déchets : nomenclature <p>3. La réglementation et les déchets</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les généralités : Les obligations réglementaires concernant les déchets • Les spécificités par catégorie de déchets • Les responsabilités du producteur de déchets <p>4. La gestion des déchets</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les différentes modes de traitement des déchets • Les trois règles à respecter pour chacun de ces déchets : le stockage, la collecte, l'élimination • La gestion administrative et documentaire : BSDD, bon de prise en charge, registre déchets, déclaration annuelle • L'organisation interne : gestion des hommes : communication et sensibilisation du personnel • Le coût de gestion des déchets et les aides financières 	<p>Contexte</p> <p>De nos jours, la plupart des entreprises génèrent des déchets industriels. Leur gestion est devenue une obligation. Comment s'y prendre pour respecter la réglementation applicable et à moindre coût pour l'entreprise ? Comment choisir les meilleures filières d'élimination ? Comment réfléchir à des modes de réduction possibles des déchets ?</p> <p>Méthode pédagogique</p> <p>Le formateur utilise une méthode magistrale et participative. Des exercices sur cas concrets sont effectués.</p>	
<p>Public</p> <p>Personne ayant pour mission la gestion et la valorisation des déchets Responsable environnement</p>	<p>Durée : 1 jour</p> <p>20 mars 2012 8 juin 2012 28 septembre 2012</p>	<p>Référence : EN2</p> <p>Tarif H.T. : 325 €</p>

La réglementation environnementale

Objectifs

- Connaître les principales exigences applicables en matière d'environnement dans une entreprise de type PME ou TPE ;
- Identifier les exigences applicables à un site de production ou à un établissement donné : identifier les textes applicables, les analyser et en faire une synthèse ;
- Réaliser un audit de conformité réglementaire ;
- Mettre en place un dispositif de veille réglementaire adapté à sa situation ;
- Connaître les principales démarches administratives à réaliser en matière d'environnement ainsi que les différents acteurs et leurs domaines d'intervention

Contenu

1. Généralités sur la réglementation environnementale française :

- ✓ Les bases de la réglementation
- ✓ La hiérarchie des textes

2. La réglementation transversale :

- ✓ Les déchets
- ✓ Les rejets atmosphériques
- ✓ Les prélèvements en eau et les rejets liquides
- ✓ Le bruit
- ✓ Les sols

3. La réglementation spécifique aux ICPE

- ✓ La nomenclature des ICPE
- ✓ Les différents régimes
- ✓ Les procédures administratives
- ✓ Les acteurs
- ✓ Exemples et étude de cas

4. Mettre en place une veille réglementaire et réaliser un audit de conformité

- ✓ Méthodes et outils
- ✓ Les sources d'information
- ✓ Le lien avec l'analyse environnementale et le SME
- ✓ La veille réactive et anticipative

Contexte

La réglementation environnementale évolue constamment. L'entreprise doit pouvoir cibler, dans le foisonnement des textes, ceux qui la concernent afin de s'y conformer.

Méthode pédagogique

Apports théoriques
Exercices permettant aux stagiaires de s'approprier le contenu.

<p>Public</p> <p>Tous les acteurs et responsables chargés de maîtriser les obligations légales en matière d'environnement</p>	<p>Durée : 2 jours</p> <p>16 et 17 avril 2012 18 et 19 juin 2012 8 et 9 octobre 2012</p>	<p>Référence : EN3</p> <p>Tarif H.T. : 650€</p>
--	---	---

Méthodologie de l'audit interne (selon la norme ISO 19011)

Objectifs

- Savoir appliquer la méthodologie d'audit définie par la norme ISO 19011
- Préparer et construire un plan d'audit
- Définir une stratégie de questionnement
- Conduire un audit (échanges audité-auditeur)
- Evaluer les écarts
- Mesurer l'efficacité du processus audité
- Rédiger un rapport d'audit
- Acquérir une pratique de l'audit

Contenu

1. Le déroulement de l'audit selon la norme ISO 19011

- Généralités sur les audits
- Management d'un programme d'audit
 - Activités d'audit : planification, préparation, exécution, rapport d'audit
 - Acteurs d'audit : compétence des auditeurs, facteurs humains
 - Documents d'audit : modèles de procédures et d'enregistrements
 - Système de notation
 - Elaboration d'une grille d'audit

2. Etude d'un cas concret

- Mise en pratique de l'audit
- Analyse de documents
- Mise en situation (auditeurs / audités)
- Rédaction des fiches écarts, du rapport d'audit

Contexte

L'audit est un outil qui permet l'amélioration de son système de management. Les conclusions de l'audit font progresser l'audité et le système, elles permettent de le dynamiser dans un souci d'amélioration continue. Il est important de suivre une méthodologie rigoureuse afin que l'audit soit efficace et professionnel.

Le management d'un programme d'audit a pour objectifs d'améliorer les performances de l'entreprise et de développer les compétences internes du personnel.

Méthode pédagogique

La formation transmet un savoir-faire, pour cela les participants sont dans une situation réelle de mise en pratique de l'audit.

Un support de formation est remis à chaque participant, il comprend des exemples d'enregistrements.

Pré-requis : Connaissance d'un référentiel

Des formations spécifiques à chaque référentiel peuvent être dispensées

Public Toute personne qui souhaite réaliser des audits	Durée : 3 jours 9, 15 et 16 avril 2012 11, 12 et 13 juin 2012 29, 30 et 31 octobre 2012	Référence : AU1 Tarif H.T. : 975.00€
--	---	---



Le développement durable à la portée de votre entreprise

Objectifs

- Mieux connaître les principes et les enjeux du développement durable
- Identifier les possibilités d'applications concrètes et les bénéfices retirés
- Connaître les points clés pour se lancer dans une démarche de développement durable

Contenu

1^{ère} partie : le développement durable à la portée de votre entreprise :

Présentation concrète des principes du développement durable appliqués aux TPE/PME selon les trois « piliers » :

- ✓ Pilier « économique » : écouter ses clients et surveiller son marché ; gérer les compétences et les savoirs faire de son entreprise.
- ✓ Pilier « environnement » : maîtriser les impacts environnementaux de ses activités, éco concevoir ses produits ; optimiser les transports et les déplacements
- ✓ Pilier « sociétal » : préserver la santé et la sécurité des salariés ; les impliquer, les motiver et les fidéliser ; développer ses relations avec les acteurs des territoires.

2^{ème} partie : ce qu'il faut savoir avant de se lancer dans la démarche

- ✓ Les différents outils disponibles
- ✓ Les facteurs clés de succès de la démarche
- ✓ Ou en êtes-vous avec le développement durable ? quels sont vos pratiques et vos besoins ?

Contexte

Le développement durable ! tout le monde en parle, tout le monde en fait !

Cette démarche, qui peut paraître parfois conceptuelle et qui est aujourd'hui plutôt mise en œuvre par les grandes entreprises, présente de nombreux intérêts pour une PME.

Venez découvrir quels sont les possibilités d'application concrète et les bénéfices d'une telle démarche qui permet de s'adapter aux enjeux économiques, environnementaux et sociaux actuels.

Méthode pédagogique

Apports théoriques
Exercices permettant aux stagiaires de s'approprier le contenu.

<p>Public Tous les acteurs et responsables chargés de maîtriser les obligations légales en matière de développement durable</p>		<p>Référence : DD1 Tarif H.T. : 590 €</p>
--	--	---



CHARGE DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET RESPONSABILITE SOCIALE

Objectifs

- Informer, conseiller et accompagner la traduction de la politique DD de l'entreprise en un plan d'actions opérationnelles
- Sensibiliser, fédérer et motiver toutes les parties prenantes
- Rendre compte et communiquer sur les actions conduites et les résultats obtenus
- Evaluer la démarche

Contenu

- 1. Intégrer les fondamentaux et les principes du développement durable (4 jours)**
 - Introduction : histoire, concept, définition et principes du développement durable
 - Principes généraux de l'Agenda 21
 - Champ d'application du Global Compact de la GRI
 - Les principes directeurs de l'OCDE
 - Le cadre réglementaire du développement durable : la RSE dans les grandes entreprises et dans les PME
 - Les outils juridiques : normes, certificats, référentiels, labels
 - Les acteurs du développement durable : institutions, ONG, Lobbies, entreprises
- 2. Mettre en œuvre une stratégie développement durable sur la base d'un diagnostic partagé (12 jours)**
 - Les facteurs clés d'une démarche DD et les freins à anticiper
 - Méthodes et outils de gestion de la responsabilité sociétale : principes et approche pratique
 - Réalisation d'outils d'évaluation des pratiques existantes
 - Identification et priorisation des principaux enjeux
 - Identification des ressources humaines, matérielles et financières
 - Mise en œuvre d'un plan d'actions suivi, reporting et d'une amélioration continue
 - Accompagnement dans la mise en oeuvre
- 3. Animer une démarche développement durable (8 jours)**
 - Gestion de projet : comment gérer le développement durable comme un projet global
 - Le management du changement : Animation de réunions de concertation, Gestion d'une dynamique individuelle et collective, Mobilisation d'une équipe dans le changement.
 - La communication responsable
 - Le travail collaboratif
- 4 Les outils transversaux (8 jours)**
 - Les bases de la gestion d'une entreprise : présentation des différentes fonctions
 - La gestion de projet : méthodologie de conduite de projet
 - Le management et la gestion des ressources humaines
 - La veille économique et juridique, système d'information, de documentation et de reporting DD
 - Les outils informatiques
- 5 Séminaires thématiques (8 jours)**
 - Le financement du développement durable et ses innovations
 - Traçabilité, ACV et éco-conception
 - Gestion financière responsable : ISR
 - Les codes de conduite
 - Les audits internes et externes
 - Politique d'achat éco responsables
 - Le marketing éthique
 - Le commerce équitable
 - Les partenaires au service de sa stratégie DD

Contexte

Le CRTA a mis en œuvre en 1994 une formation « Responsable Qualité Sécurité Environnement » qui a été après 3 ans de fonctionnement reconnue et homologuée. Devant la réussite de ce projet, le CRTA souhaite initier la même démarche pour la fonction « Développement durable et responsabilité sociétale » La formation est ouverte à tous ceux qui ont un diplôme niveau 3, DUT, BTS ou licence et qui souhaitent développer des compétences dans le domaine du développement durable et de la responsabilité sociétale

Méthode pédagogique

Apport de connaissances des concepts et principes liés au développement durable
 Apport d'outils pour la mise en oeuvre de la démarche
 Accompagnement dans la structuration de la démarche
 Evaluation des connaissances
 Présentation du projet mis en oeuvre dans l'entreprise à l'issue de la formation (devant un jury)

<p>Public Les futurs responsables Développement durable Les responsables QSE qui souhaitent élargir leur champ de compétences</p>	<p>Durée : 280 heures A déterminer</p>	<p>Référence : DD2 Tarif H.T. : 20€/heure</p>
--	---	--



BULLETIN D'INSCRIPTION

Merci de compléter vos coordonnées professionnelles

Identité Entreprise :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Fax : Nombre de salariés à l'adresse :

Nom & Prénom de l'interlocuteur formation :

E.mail : Tél : Fax :

↓ Mentions obligatoires si facturation à un organisme collecteur

Nom de l'organisme collecteur (ou autre société) :

Inscription des participants

Nom	Prénom	Fonction	Réf. du module	Date	Prix
TOTAL H.T.					€

Date :

Montant total H.T. : ----- €

Nom Fonction Signature

Cachet de la Société

Bulletin d'inscription à retourner à :

CRTA

9 avenue de l'étang - 84000 AVIGNON

Fax : 04.90.13.46.09

Informations : 04 90 13 46 00 – Internet : www.crt-a-avignon.com



Conditions générales de participation

Les inscriptions aux stages organisés par le CRTA sont soumises aux présentes conditions, sauf dérogation de notre part. une inscription implique l'adhésion pleine et entière du responsable de l'inscription et du stagiaire à ces conditions générales de participation.

Le CRTA est enregistré sous le numéro : 93.84.00532.84

Inscription

Toute inscription à un stage doit être confirmée par écrit à l'aide du bulletin d'inscription au recto, dûment complété. En cas de subrogation à un organisme paritaire collecteur agréé, il appartient au responsable de l'inscription de communiquer au CRTA les coordonnées complètes de celui-ci et de communiquer à cet organisme tous les éléments qui lui sont indispensables pour assurer ce paiement.

Dès réception du bulletin d'inscription, une convention en deux exemplaires vous sera adressée, dont une devra nous être retournée signée.

Convocation

Une convocation sera adressée au participant.

Vous trouverez un plan d'accès en dernière page du catalogue.

Tarifs

Les prix des stages sont indiqués sur chaque programme, en Euros hors taxes.

Tout stage commencé est dû en totalité.

Paiement

Nos factures sont payables comptant et sans escomptes, au plus tard à la date d'échéance figurant sur celle-ci, par chèque, traite, virement bancaire ou postal.

Annulation et Abandon

Toute annulation doit être notifiée par écrit, courrier, Fax ou Email et nous parvenir au moins dix jours avant le début du stage.

Les horaires

Ils sont les suivants :

8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Lieu

CRTA

9 avenue de l'Étang

84000 AVIGNON

Téléphone : 04 90 13 46 00

Fax : 04 90 13 46 09

m.henry@crt-a-avignon.com

Informations : 04 90 13 46 00 – Internet : www.crt-a-avignon.com



Conditions générales de participation

Les inscriptions aux stages organisés par le CRTA sont soumises aux présentes conditions, sauf dérogation de notre part. une inscription implique l'adhésion pleine et entière du responsable de l'inscription et du stagiaire à ces conditions générales de participation.

Le CRTA est enregistré sous le numéro : 93.84.00532.84

Inscription

Toute inscription à un stage doit être confirmée par écrit à l'aide du bulletin d'inscription au recto, dûment complété. En cas de subrogation à un organisme paritaire collecteur agréé, il appartient au responsable de l'inscription de communiquer au CRTA les coordonnées complètes de celui-ci et de communiquer à cet organisme tous les éléments qui lui sont indispensables pour assurer ce paiement.

Dès réception du bulletin d'inscription, une convention en deux exemplaires vous sera adressée, dont une devra nous être retournée signée.

Convocation

Une convocation sera adressée au participant.

Vous trouverez un plan d'accès en dernière page du catalogue.

Tarifs

Les prix des stages sont indiqués sur chaque programme, en Euros hors taxes.

Tout stage commencé est dû en totalité.

Paiement

Nos factures sont payables comptant et sans escomptes, au plus tard à la date d'échéance figurant sur celle-ci, par chèque, traite, virement bancaire ou postal.

Annulation et Abandon

Toute annulation doit être notifiée par écrit, courrier, Fax ou Email et nous parvenir au moins dix jours avant le début du stage.

Les horaires

Ils sont les suivants :

8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Lieu

CRTA

9 avenue de l'Étang

84000 AVIGNON

Téléphone : 04 90 13 46 00

Fax : 04 90 13 46 09

m.henry@crt-a-avignon.com